



Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



SOMMAIRE

A -	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS	4
1.	LE TERRITOIRE DESSERVI EN 2021	4
1-1	<i>Le périmètre :</i>	4
1-2	<i>La population desservie</i>	5
2.	LE SERVICE GESTION DES DECHETS	5
2-1	<i>Faits 2021.....</i>	5
2-2	<i>Accueil.....</i>	6
3.	LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : ORGANISATION ET FREQUENCE	6
3.1	<i>la collecte des ordures ménagères – secteur PORNIC (Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz)</i>	6
3.2	<i>la collecte des ordures ménagères – secteur CŒUR PAYS DE RETZ (Chaumes en Retz – secteur Chéméré, Cheix en Retz, Rouans, St Hilaire de Chaleçons, Ste Pazanne, Port St Père, Vue).....</i>	7
4.	LA COLLECTE SELECTIVE : ORGANISATION ET FREQUENCE DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES, DES PAPIERS ET DU VERRE	8
4-1	<i>La collecte en porte à porte des emballages sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz</i>	8
4-2	<i>La collecte en apport volontaire des emballages, des papiers et du verre</i>	9
		10
5.	TONNAGES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF	11
5-1	<i>Tonnages d’ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic Aggro Pays de Retz.....</i>	11
5-2	<i>Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères résiduelles (sur population DGF)</i>	12
5-3	<i>Qualité des emballages collectés.....</i>	15
6.	AUTRES COLLECTES	16
6-1	<i>La collecte des textiles</i>	16
6-2	<i>La collecte des encombrants.....</i>	17
7.	LES DECHETERIES	17
7-1	<i>Situation et horaires d’ouverture des déchèteries.....</i>	18
7-2	<i>Faits marquants en 2021 dans l’organisation des déchèteries.....</i>	19
7-3	<i>Fréquentation des déchèteries.....</i>	20
7-4	<i>Tonnages des déchets collectés en déchèteries.....</i>	21
7-5	<i>Ratios par habitant sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie (à partir de la population DGF)</i>	24
7-6	<i>Construction de la nouvelle déchèterie de Saint Hilaire de Chaleçons (Pont Béranger 2)</i>	24
8.	COLLECTE DES DECHETS ASSIMILES (NON MENAGERS) PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC	25
8-1	<i>Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations</i>	25
8-2	<i>Les déchets produits dans les campings</i>	26
B -	PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	28
1.	ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES FLUX A COLLECTER ET A TRAITER	28
1-1	<i>Soutien au compostage individuel :</i>	28
1-2	<i>Soutien au compostage de quartier :</i>	29
1-3	<i>Stop Pub.....</i>	29
1-4	<i>Ressourcerie l’Atelier Retz Emploi – Le Réservoir</i>	30

1-5 Site Internet de dons et vente d'objets <i>www.retzcup.fr</i>	30
1-6 Lutte contre le gaspillage alimentaire	31
1-7 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri	31
1-8 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010	38
2. MESURE DE PREVENTION DE LA SECURITE DANS LA COLLECTE ET LE TRANSPORT	39
C - INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	40
1. NATURE ET LOCALISATION DES UNITES DE TRAITEMENT	40
1-2 Valorisation des papiers.....	40
1-3 Valorisation des emballages	40
1-4 Valorisation du verre.....	40
1-5 Devenir des déchets collectés en déchèterie.....	41
1-6 Traitement des ordures ménagères.....	41
2. DONNEES 2021 DU FONCTIONNEMENT DE L'ECO CENTRE	43
3. SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE L'AIGUILLON.....	46
4. SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DES 6 PIECES 46	
5. TAUX GLOBAL DE VALORISATION MATIERE ET VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET INDICE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES ADMIS EN ISDND46	
D - INDICATEURS FINANCIERS.....	48
1. MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION.....	48
2. PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT	48
2-1 Prestations de collecte	48
2-2 Prestations d'exploitation des déchèteries	49
2-3 Prestations de traitement des ordures ménagères.....	53
3. MONTANT ANNUEL DES DEPENSES ET RECETTES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE.....	53
4. MODALITES DE FINANCEMENT	57
4-1 Modalités de financement sur le secteur PORNIC	57
4-2 Modalités de financement sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ.....	57
4-3 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif.....	58
5. COUT COMPLET AIDE PAR ETAPE TECHNIQUE	59
5-1 Coût complet aidé « collecte et tri » (source : compte administratif 2021).. Erreur ! Signet non défini.	
5-2 Coût complet aidé « traitement des OM » (source : compte administratif 2021)... Erreur ! Signet non défini.	
5-3 Coût complet aidé « déchèterie » (source : compte administratif 2021)..... Erreur ! Signet non défini.	
ANNEXE 1	60
ANNEXE 2	61

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz pour l'année 2021.

A - INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

1. Le territoire desservi en 2021

A compter du 1^{er} Janvier 2017, la communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, nouvelle collectivité issue de la fusion des Communautés de Communes de CŒUR PAYS DE RETZ et de PORNIC, reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés.

Elle est composée de 15 communes : Chaumes en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef, Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaleons, Rouans, Vue, Cheix en Retz, Port Saint Père, et Sainte Pazanne.

La superficie du territoire est de 453 km² avec 43 km de côtes.

1-1 Le périmètre :

Figure 1 : carte du territoire de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ en 2021



1-2 La population desservie

Tableau 1 : population 2021 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'Intérieur D.G.C.L)

	Population DGF	Population Insee	Résidence secondaires
La Bernerie en Retz	5247	3060	2187
Chauvé	3015	2937	78
Villeneuve en Retz	5258	4998	260
Les Moutiers en Retz	2636	1723	913
La Plaine sur mer	6744	4455	2289
Pornic	21033	16002	5031
Saint Michel Chef-chef	8423	5261	3162
Préfaillies	2738	1269	1469
Chaumes en Retz*	7049	6932	117
Rouans	3111	3052	59
Saint Hilaire de Chaléons	2370	2349	21
Sainte Pazanne	7054	7019	35
Port Saint Père	2994	2955	39
Cheix en Retz	1100	1094	6
Vue	1669	1651	18
TOTAL	80441	64757	15684

Dont ex CCP
(pop simulée ex Arthon)

Pop DGF **59 464**

Pop Insee 44 003

Dont ex 3CPR
(pop simulée ex Chéméré)

Pop DGF **20 977**

Pop Insee 20 754

2. Le service Gestion des déchets

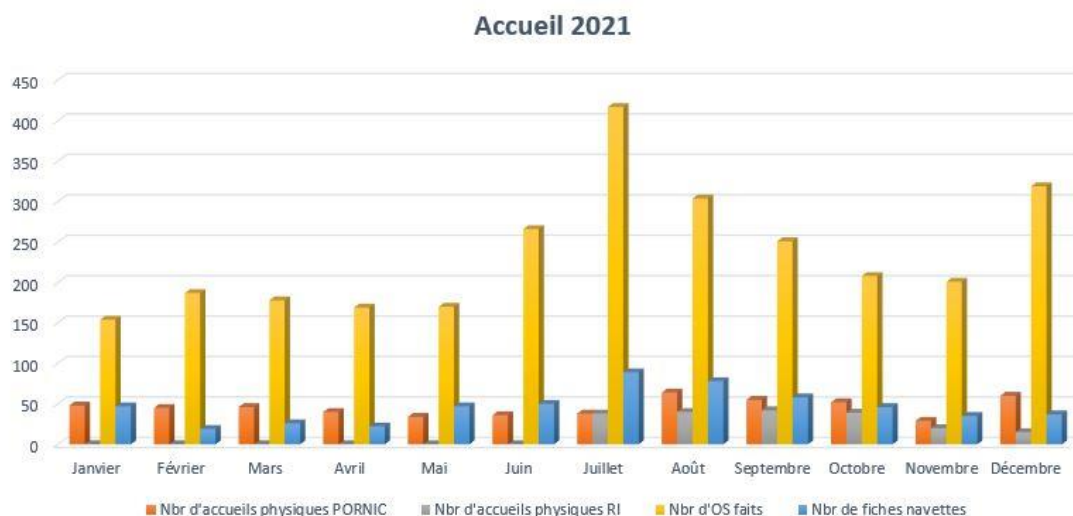
2-1 Faits 2021



Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

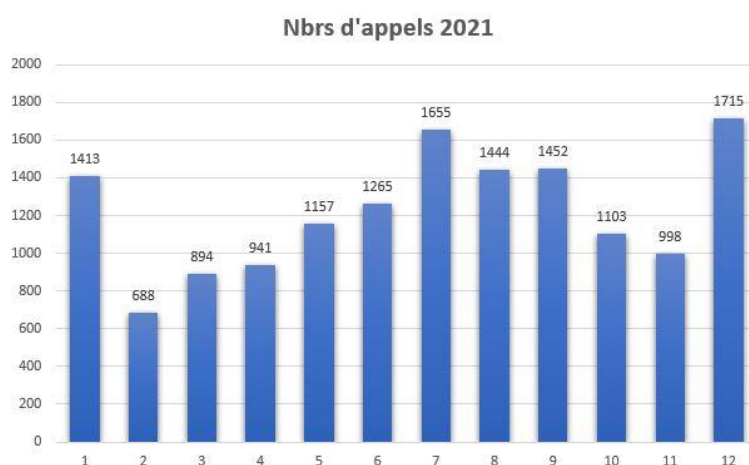
2-2 Accueil

Figure 2 : Evolution des données d'accueil sur l'année 2021.



On observe qu'en janvier 2021 il y a une augmentation d'appels téléphoniques due au décalage des collectes (la dernière semaine de 2020 et la première semaine de 2021 étaient des semaines impaires).

On note clairement une hausse d'appels et d'interventions sur les conteneurs (OS – Ordre de Service) durant la saison où la population augmente avec l'arrivée des touristes et des usagers dans leurs résidences secondaires.



Le dernier pic en décembre est quant à lui dû aux futures modalités de collecte mises en place le 01 janvier 2022.

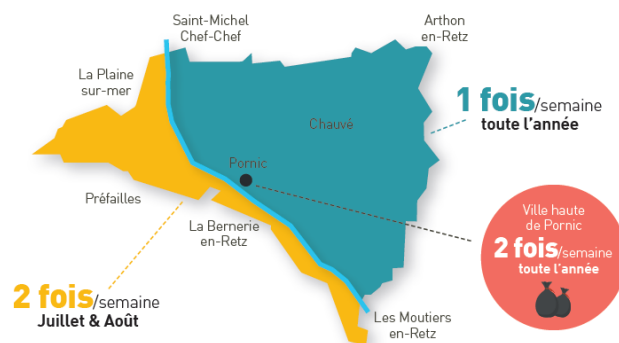
3. La collecte des ordures ménagères : organisation et fréquence

3.1 – la collecte des ordures ménagères – **secteur PORNIC** (Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfaillies, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz)

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine toute l'année, exceptée pour la ville haute de Pornic où la collecte deux fois par semaine est maintenue, ainsi que l'été dans les secteurs urbanisés littoraux.

Figure 3 : fréquence de collecte des ordures ménagères – secteur Pornic

Fréquence de collecte des ordures ménagères



L'ensemble des foyers est doté de conteneurs individuels pour la collecte de leurs ordures ménagères hormis les villages de moins de 10 habitations des communes de Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, Pornic, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz où les usagers disposent de bacs collectifs (point de regroupement).

Tableau 2 : listing des points de regroupement

POINTS DE REGROUPEMENT : SECTEUR DE PORNIC	NOMBRE DE POINTS DE REGROUPEMENT
CHAUMES EN RETZ – secteur ARTHON EN RETZ	13
CHAUVE	35
PORNIC	21
SAINT MICHEL CHEF CHEF	13
VILLENEUVE EN RETZ	73
TOTAL GENERAL	155

Le secteur de la Ville Haute de Pornic continue à être collecté en sac (sauf résidents pouvant remiser les bacs). Le territoire de Pornic est découpé en 11 secteurs de collecte (*annexe 1*). Le territoire de La Plaine sur Mer et de St Michel Chef Chef sont découpés respectivement en deux et quatre secteurs collectés à la même fréquence mais à des jours différents (*annexe 1*). Les communes de la Bernerie en Retz et des Moutiers en Retz sont composées de deux secteurs depuis octobre 2015 (*annexe 1*).

3.2 – la collecte des ordures ménagères – secteur CŒUR PAYS DE RETZ (Chaumes en Retz – secteur Chéméré, Cheix en Retz, Rouans, St Hilaire de Chaléons, Ste Pazanne, Port St Père, Vue)

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la collecte des Ordures Ménagères a lieu une fois tous les quinze jours aux mêmes jours que la collecte des Emballages. Cette réorganisation a pour objectif de réduire l'empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées des camions bennes et d'optimiser le coût de cette collecte.

L'ensemble des foyers est doté de bacs à couvercle vert pour la collecte de leurs ordures ménagères (avec puce intégrée pour compter le nombre de levées effectuées dans l'année) et de bacs à couvercle jaune pour la collecte des Emballages.

Le territoire est découpé en secteurs de collecte (*annexe 1*).

4. La collecte sélective : organisation et fréquence de la collecte des emballages, des papiers et du verre

4-1 La collecte en porte à porte des emballages sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté d'Agglomération est passée en « **extension des consignes de tri** », c'est-à-dire le tri dans le bac jaune de l'ensemble des emballages en plastiques, acier, aluminium et cartons.

Figure 4 : les nouvelles consignes de tri des emballages depuis le 1^{er} janvier 2018



Pour la collecte des emballages, l'ensemble des foyers est doté de conteneur à couvercle jaune ou sacs jaunes pour le secteur PORNIC et de conteneur à couvercle jaune sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ.

La collecte des emballages a lieu tous les 15 jours, semaines paires ou impaires du calendrier en fonction du secteur de collecte.

Tableau 3: fréquence de collecte des flux en porte à porte

Jours de collecte ordures ménagères et emballages recyclables des ménages		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CHAUMES-EN-RETZ	Arthon-en-Retz			●			
	Chéméré Secteur 1	●			●		
	Chéméré Secteur 2	●					
CHAUVE						●	
CHEIX-EN-RETZ		●					
LA BERNERIE-EN-RETZ	Secteur 1	●			●		
	Secteur 2	●			●		
LA PLAINE-SUR-MER	Secteur 1		●				●
	Secteur 2		●				●
LES MOUTIERS-EN-RETZ	Secteur 1		●			●	
	Secteur 2		●			●	
PORNIC	Secteur 1	●			●		
	Secteur 2	●			●		
	Secteur 3		●		●	●	
	Secteur 4		●			●	
	Secteur 5	●	●		●		
	Secteur 6	●	●		●		
	Secteur 7			●			●
	Secteur 8	●		●		●	
	Secteur 9			●		●	
	Secteur 10				●	●	
	Secteur 11				●	●	
PORT-SAINT-PÈRE	Secteur 1	●	●				
	Secteur 2		●				
	Secteur 3					●	
PREFAILLES			●				●
ROUANS	Secteur 1			●			
	Secteur 2			●			
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	Secteur 1			●	●		
	Secteur 2			●	●		
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	Secteur 1	●				●	
	Secteur 2	●				●	
	Secteur 3					●	
	Secteur 4				●	●	
SAINTE-PAZANNE	Secteur 1					●	
	Secteur 2					●	
VILLENEUVE-EN-RETZ	Secteur 1	●		●			
	Secteur 2		●	●			
VUE	Secteur 1	●	●				
	Secteur 2		●				

● Collecte des ordures ménagères toute l'année en C0,5
 ● Collecte des ordures ménagères toute l'année en C1
 ○ Collecte supplémentaire des ordures ménagères du 1er juillet au 31 août C2
 ● Collecte des emballages semaines paires C0,5
 ● Collecte des emballages semaines impaires C0,5

4-2 La collecte en apport volontaire des emballages, des papiers et du verre

La collecte des verres et des papiers se fait en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

Le secteur PORNIC dispose également de colonnes d'apport volontaire pour les emballages.

La Communauté d'agglomération est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires. De ce fait, un réseau de colonnes enterrées et semi-enterrées pour la collecte des verres, papiers, emballages et ordures ménagères a été mis en place afin de permettre aux estivants de déposer leurs déchets lors de leurs visites ou séjours sur le territoire et au moment de leur départ. La collectivité déploie depuis 2016 de manière modérée ce type de mobilier sur des sites stratégiques.

Figure 5 : consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire

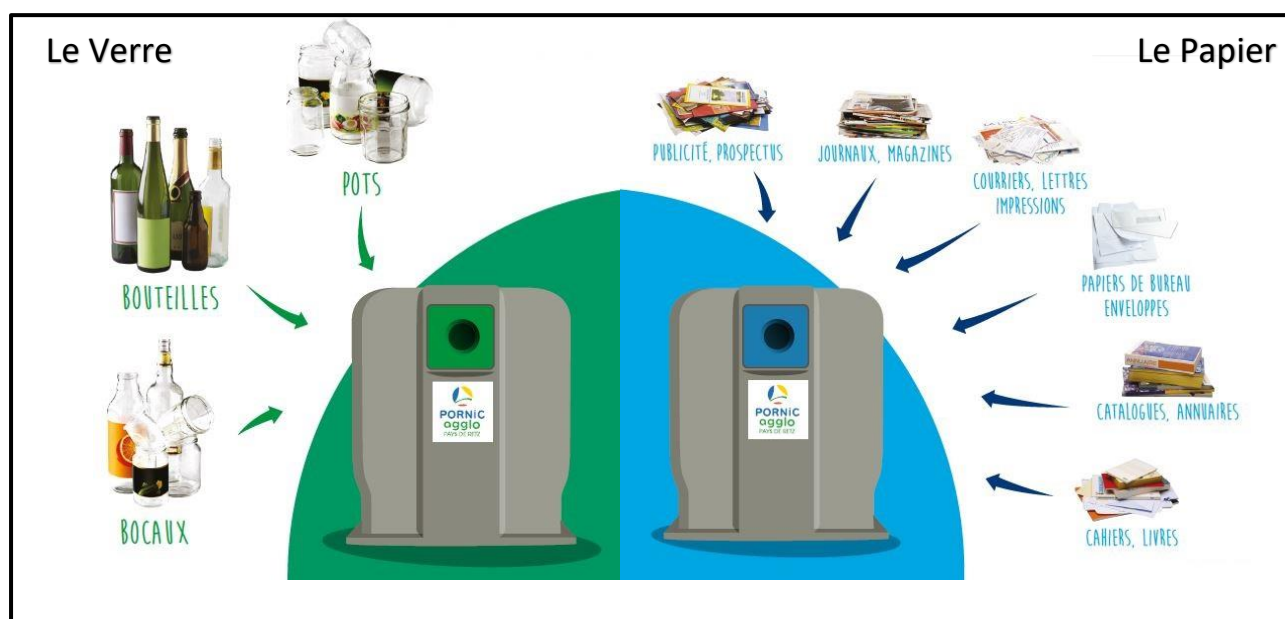


Tableau 4: nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings)

COLONNES ENTERREES ET SEMI-ENTERREES	NOMBRE DE SITES	VERRE	EMBALLAGES	PAPIER	OM
LA BERNERIE-EN-RETZ	4	4	4	4	4
LA PLAINE-SUR-MER	7	7	7	7	7
LES MOUTIERS EN RETZ	2	2	2	2	2
PORNIC	10	10	10	10	9
PREFAILLES	4	4	4	4	4
SAINTE-PAZANNE	2	4	0	2	0
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	5	5	5	5	5
VILLENEUVE-EN-RETZ	1	1	1	1	1
TOTAL GENERAL	35	37	33	35	32

COLONNES AERIENNES	NOMBRE D'EMPLACEMENTS	VERRE	EMBALLAGES	PAPIER
CHAUMES EN RETZ (ARTHON EN RETZ)	11	12	3	12
CHAUMES EN RETZ (CHEMERE)	6	6	0	6
CHAUVE	11	11	2	11
CHEIX EN RETZ	4	4	0	4
LA BERNERIE-EN-RETZ	12	13	6	13
LA PLAINE-SUR-MER	9	10	2	9
LES MOUTIERS-EN-RETZ	5	5	1	5
PORNIC	45	48	10	45
PORT SAINT PÈRE	11	11	0	11
PREFAILLES	7	7	3	6
ROUANS	12	13	0	12
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	10	10	0	9
SAINTE PAZANNE	15	16	0	15
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	16	16	5	16
VILLENEUVE-EN-RETZ	14	14	7	14
VUE	7	7	0	7
TOTAL GENERAL	195	203	39	195

1 colonne pour
335
habitants

1 colonne pour
1 117
habitants

1 colonne pour
354
habitants

5. Tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif

5-1 Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

En 2021 ont été collectées **15 100 tonnes d'ordures ménagères** (dont 1 015 tonnes en apport volontaire) sur le territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ contre 14 858 tonnes en 2020 soit une hausse de 1.63%.

En 2021, ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire **4 657 tonnes de verre**, **1 336 tonnes de papiers** et **3 033 tonnes d'emballages** sur le territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ.

Tableau 5 : tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2021 sur PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

	VERRE		PAPIERS		EMBALLAGES		OM	
	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021
Totaux Porte à porte + Apport volontaire	4415,14	4657,26	1295,82	1336,36	2 850,54	3033,24	14857,65	15100,21
Variation entre 2020 et 2021 (%)	+ 5,48%		+ 3,13%		+ 6,40%		+ 1,63%	

Tableau 6 : tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2021 sur le secteur PORNIC -

(Chaumes en Retz – secteur Arthon, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, la Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef, et Villeneuve-en-Retz)

	VERRE		PAPIERS		EMBALLAGES		OM	
	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021
Porte à porte	17,78*	24,90*	-	-	1875,66	1966,90	11680,89	11737,59
Apport volontaire	3373,38	3623,98	946,88	1009,62	267,80	308,86	894,70	1014,54
-TOTAL	3391,16	3648,88	946,88	1009,62	2143,46	2275,76	12575,59	12752,13
Variation entre 2020 et 2021 (%)	+ 7,6%		+ 6,63%		+ 6,17%		+ 1,40%	

*Tri hors Foyer (Tri plage)

Tableau 7 : tonnages d'ordures ménagères et des recyclables collectées en 2021 sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

(Chaumes en Retz – secteur Chéméré, Cheix en Retz, Rouans, St Hilaire de Chaleons, Ste Pazanne, Port St Père, Vue)

	VERRE		PAPIERS		EMBALLAGES		OM	
	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021	Année 2020	Année 2021
Porte à porte	-	-	-	-	692,52	740,12	2282,06	2348,08
Apport volontaire	1041,76	1008,38	348,94	326,74	14,56	17,36	-	-
TOTAL	1041,76	1008,38	348,94	326,74	707,08	757,48	2282,06	2348,08
Variation entre 2020 et 2021 (%)	- 3,20%		- 6,36%		+ 7,13%		+ 2,89%	

5-2 Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères résiduelles (sur population DGF)

Tableau 8 : ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2020 et 2021 sur le territoire de PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

	2020 (79 231 habitants)	2021 (80 441 habitants)	Objectif du Plan en 2025
Ratio ordures ménagères par habitant	187,52 kg/an	187,72 kg/an	124,20 kg/hab./an
Ratio collecte recyclables par habitant	108,05 kg/an	112,39 kg/an	102,10 kg/hab./an
Dont ratio Verre par habitant	55,72 kg/an	57,90 kg/an	40,5 kg/hab./an
Dont ratio Papiers par habitant	16,35 kg/an	16,61 kg/an	61,60 kg/hab./an
Dont ratio Emballages par habitant	35,98 kg/an	37,88 kg/an	

Tableau 9 : ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2020 et 2021 sur le secteur PORNIC

	2020 (58 470 habitants)	2021 (59 464 habitants)	Objectif du Plan en 2025
Ratio ordures ménagères par habitant	215,08 kg/an	214,45 kg/an	124,20 kg/hab./an
Ratio collecte recyclables par habitant	110,54 kg/an	116,84 kg/an	102,10 kg/hab./an
Dont ratio Verre par habitant	57,69 kg/an	61,36 kg/an	40,5 kg/hab./an
Dont ratio Papiers par habitant	16,19 kg/an	16,98 kg/an	61,60 kg/hab./an
Dont ratio Emballages par habitant	36,66 kg/an	38,50 kg/an	

Tableau 10 : ratio par habitant DGF d'ordures ménagères et tri sélectif 2020 et 2021 sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

	2020 (20 761 habitants)	2021 (20 977 habitants)	Objectif du Plan en 2025
Ratio ordures ménagères par habitant	109,92 kg/an	111,94 kg/an	124,20 kg/hab./an
Ratio collecte recyclables par habitant	101,05 kg/an	99,76 kg/an	102,10 kg/hab./an
Dont ratio Verre par habitant	50,18 kg/an	48,07 kg/an	40,5 kg/hab./an
Dont ratio Papiers par habitant	16,81 kg/an	15,58 kg/an	61,60 kg/hab./an
Dont ratio Emballages par habitant	34,06 kg/an	36,11 kg/an	

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul n'intègre pas la population de passage, les occupants des campings et terrains de loisirs et l'activité des commerces collectés par le Service Public de Gestion des Déchets.

Figure 6 : évolution des tonnages globaux OM et tri sélectif entre 2020 et 2021

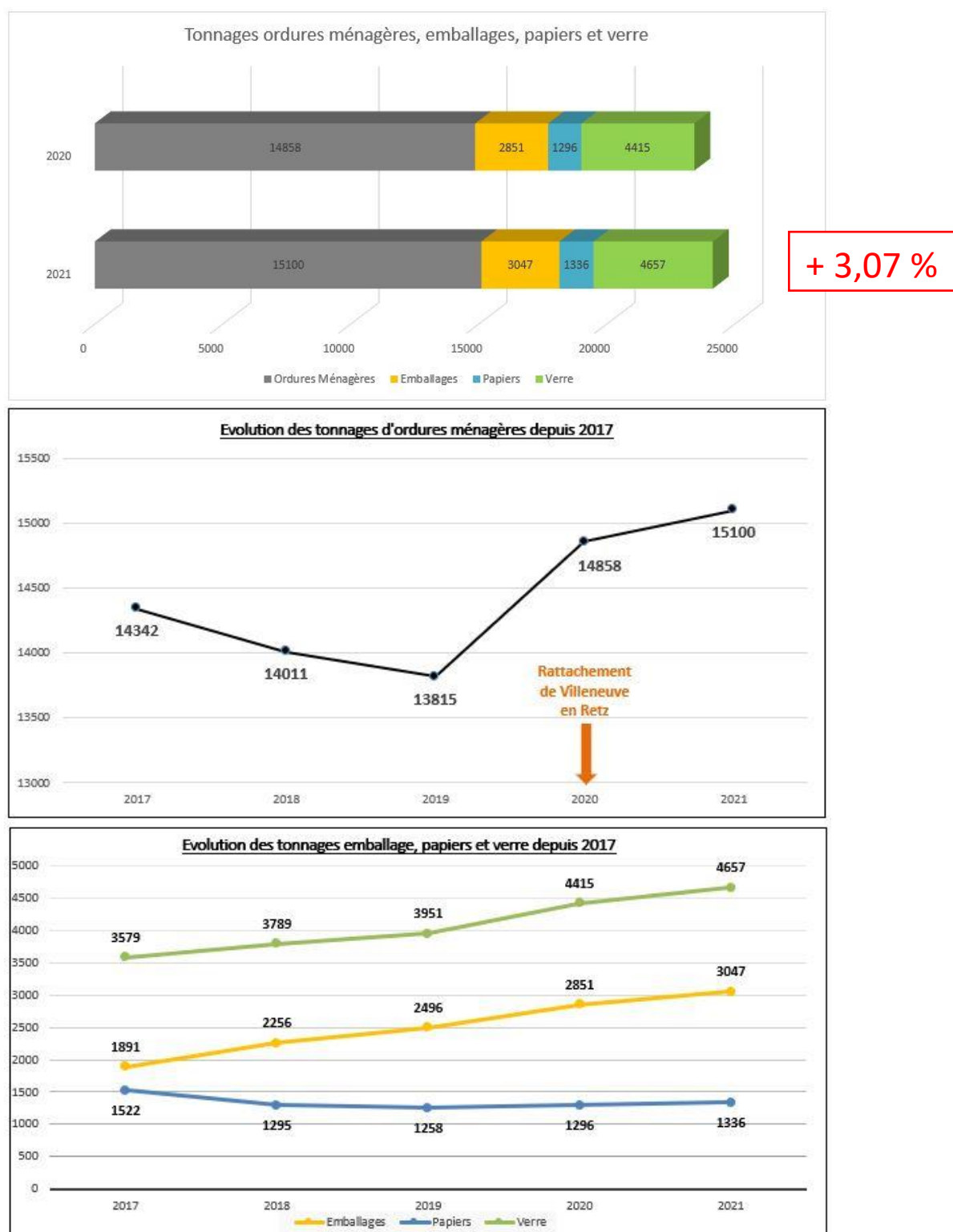
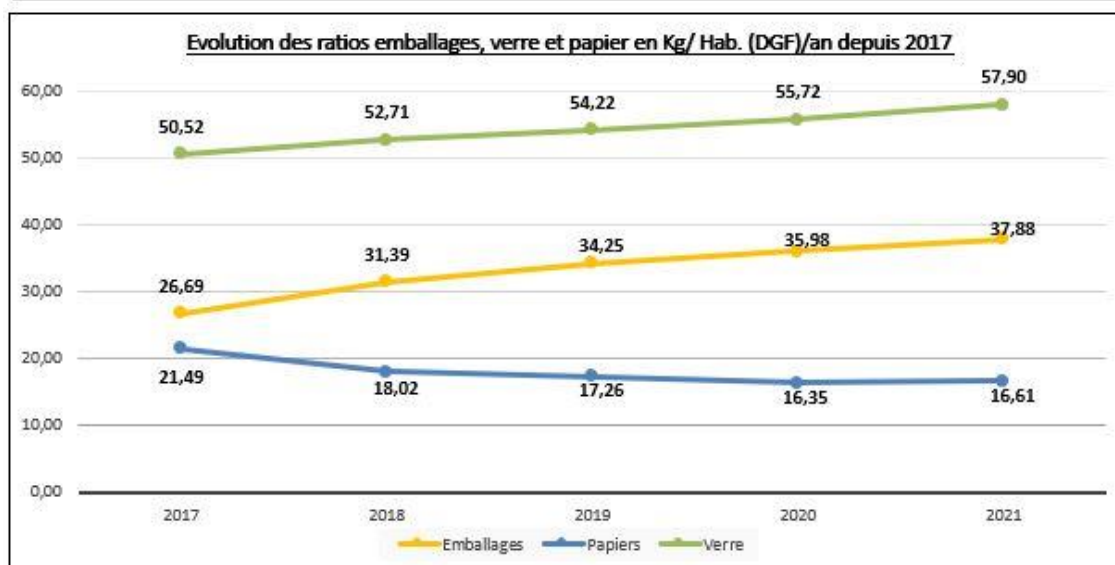
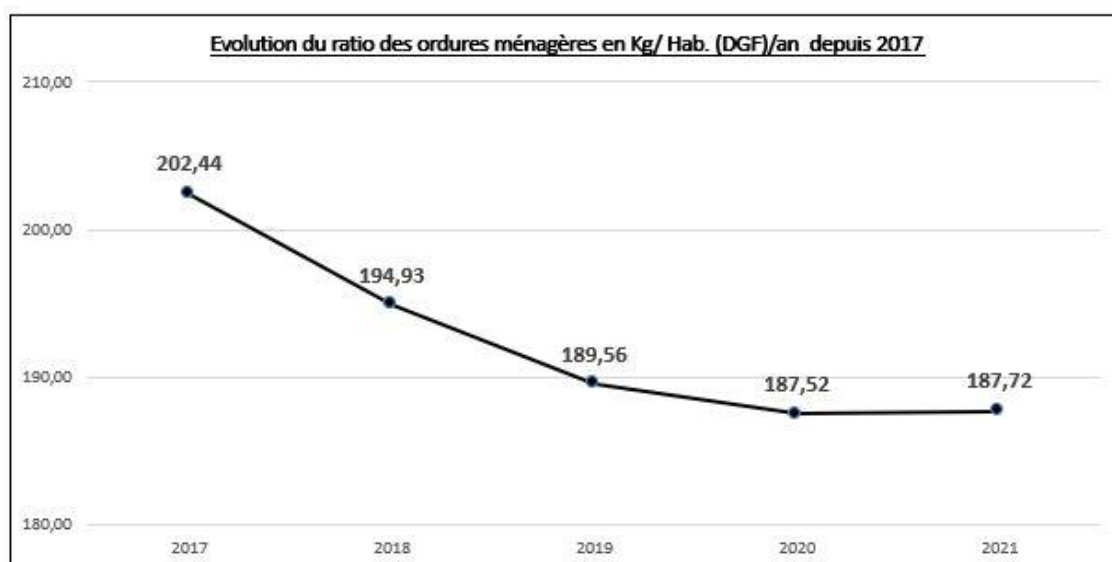
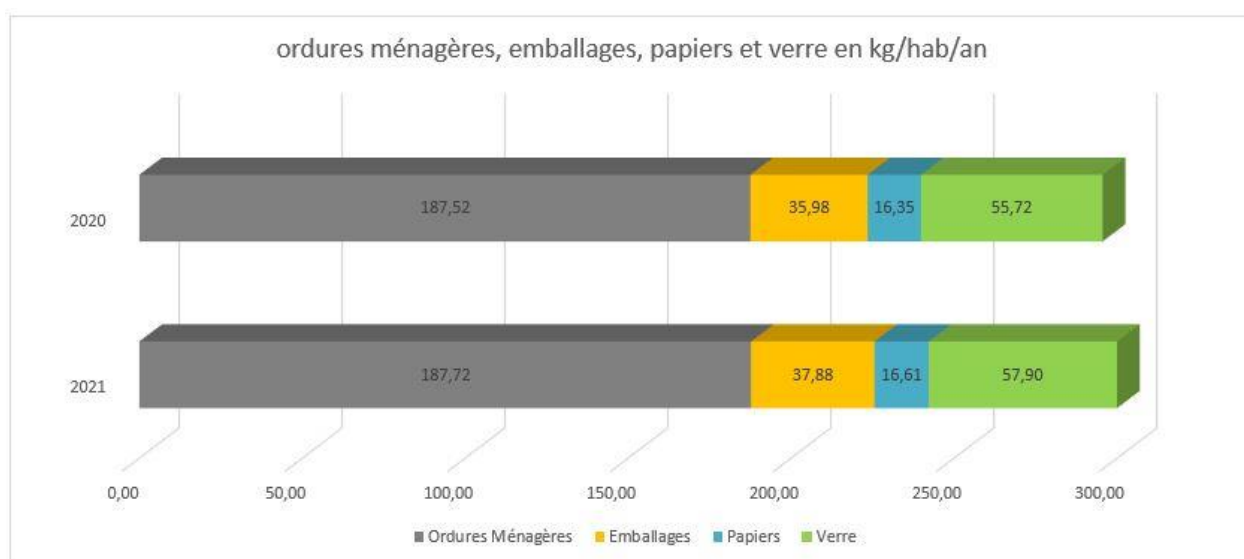


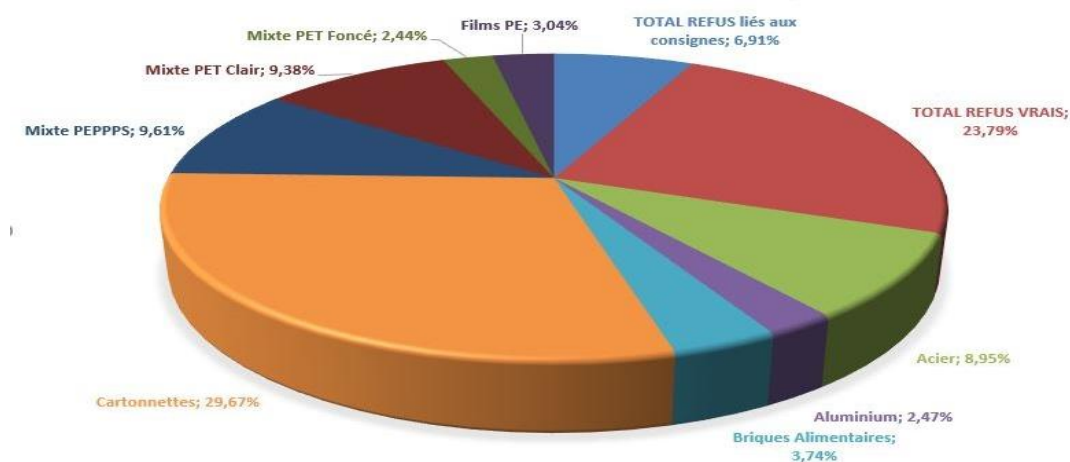
Figure 7 : évolution des ratios par habitant (GDF) OM et tri sélectif entre 2020 et 2021



5-3 Qualité des emballages collectés

Le tableau suivant montre la répartition des tonnages valorisés du bac jaune en fonction des matières présentes et du tri effectué sur le centre de tri Vendée Tri.

Figure 8 : composition des emballages collectés en 2021



Le tableau suivant présente les résultats des caractérisations réalisées au cours de l'année 2021 sur les emballages collectés. Deux données sont présentées : les refus « vrais » hors papiers résiduels et les refus incluant les papiers résiduels. Ces papiers déposés dans les bacs jaunes suivent le circuit de tri des emballages alors qu'ils pourraient être directement recyclés via le circuit de recyclage du papier.

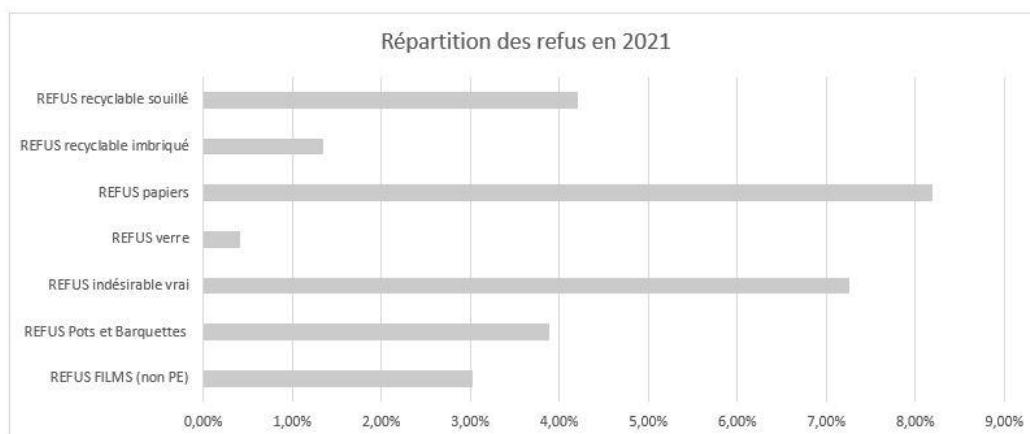
Tableau 11 : taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2021 (flux entrant) sur PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et comparaison avec 2019 et 2020.

	Taux de refus (erreur matière)	Taux de refus réel (sans les papiers résiduels mais avec les emballages en extensions non recyclables)	Taux de refus global (avec les papiers résiduels)
Emballages 2019	14,02%	19,19%	31,92%
Emballages 2020	19,95%	27,30%	33,84%
Emballages 2021	15,60%	22,51%	30,70%

Ces résultats sont obtenus après caractérisation (tri par produit) selon la norme AFNOR X30-437 représentatif de l'ensemble des collectes de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ. Le taux de refus est obtenu en calculant le rapport de la quantité de déchets non valorisables par la quantité totale des déchets caractérisés. Le taux de refus correspond aux erreurs de tri du bac jaune. 23,79 % des déchets du bac jaune (erreur de tri matière et papiers résiduels) devraient suivre des filières différentes. Il s'agit d'un poste d'économie important pour la collectivité.

Pour l'année 2021, 8 caractérisations ont été réalisées contre 3 en 2020 à cause de la situation sanitaire. Les données de l'année 2020 sont donc relatives d'un point de vue statistique.

Figure 9 : composition de refus de tri des emballages en 2021



Il est constaté une amélioration de la qualité des emballages collectés entre 2020 et 2021. La présence de papiers résiduels dans le bac jaune est encore élevée mais a nettement diminué en 2021 par rapport aux années précédentes.

6. Autres collectes

6-1 La collecte des textiles

La Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ a conventionné avec la société Le Relais et la Croix Rouge pour l'implantation des colonnes textiles sur le territoire.

54 colonnes sont réparties sur l'ensemble du territoire (soit 1 pour 1 490 habitants DGF) et permettent aux habitants d'y déposer leurs textiles usagés. Un contrat est passé avec l'Eco organisme ECO TLC qui soutient financièrement la collectivité pour la collecte et le recyclage des textiles usagés.

Tableau 12 : nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2021.

COLONNES TEXTILES	NOMBRE D'EMPLACEMENTS	NOMBRE DE COLONNES EN PLACE
CHAUMES EN RETZ	4	4
CHAUVE	1	2
CHEIX-EN-RETZ	2	2
LA BERNERIE-EN-RETZ	3	4
LA PLAINE-SUR-MER	2	4
LES MOUTIERS-EN-RETZ	1	2
PORNIC	7	11
PORT-SAINT-PÈRE	3	3
PREFAILLES	0	0
ROUANS	2	2
SAINTE-PAZANNE	5	9
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	4	5
ST HILAIRE DE CHALEONS	1	1
VILLENEUVE-EN-RETZ	3	4
VUE	1	1
TOTAL GENERAL	39	54

Pour l'année 2021, **211,10* tonnes de textiles** ont été collectées soit 2.62 kg/hab/an sur l'ensemble du territoire. A titre de comparaison, 273,6 tonnes ont été collectées en 2020.

*donnée partielle (il manque les tonnages collectés par la Croix Rouge)

6-2 La collecte des encombrants

Sont compris dans la dénomination « déchets encombrants », les déchets volumineux ne pouvant être collectés lors des collectes traditionnelles soit :

- Les ferrailles,
- Les mobiliers encombrants tels que lits, tables, armoires, sommiers ou matelas...

Ces déchets doivent être présentés directement au sol la veille du jour de ramassage, à l'endroit de collecte habituelle de présentation des containers. Ils doivent être facilement soulevés par 2 personnes (25kg/personne) et les dépôts ne doivent pas dépasser les 2m³ avec une longueur maximum de 2 m, et un poids n'excédant pas + 50 kg.

La collecte des encombrants se fait sur inscription préalable auprès des services de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ. Seules les communes du secteur PORNIC (Chaumes en Retz-secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles et St Michel Chef Chef) ont bénéficié de cette collecte en 2021.

Il y a une seule collecte d'encombrants dans l'année. En 2021, elle a eu lieu du 26 au 30 Avril. **106 foyers** ont été collectés en 2021 pour 116 inscrits, comme en 2020. Seul 0,18% des usagers utilisent le service soit une très faible part de la population.

Tableau 13 : nombre d'inscriptions à la collecte des encombrants 2021

	Total des inscrits en 2021
Chaumes en Retz-Secteur Arthon en Retz	2
Chauvé	17
La Bernerie en Retz	15
La Plaine sur Mer	13
Les Moutiers en Retz	4
Pornic	24
Préfailles	19
St Michel Chef Chef	12
TOTAL	106



7. Les déchèteries

7-1 Situation et horaires d'ouverture des déchèteries

En 2021, la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ compte donc **sept déchèteries intercommunales**. Une carte de localisation est présentée en annexe 2.

Tableau 14 : horaires d'ouverture et localisation des déchèteries :

	Basse saison du 01 Novembre au 31 Mars Haute saison du 01 Avril au 31 Octobre	
Déchèterie de la Génrière 2 Lieu-dit La Génrière 44770 LA PLAINE SUR MER	Toute l'année Du Lundi au Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h (*Samedi) **	
Déchèterie de la Blavetière ZA de la Blavetière 44210 PORNIC	Du Lundi au Vendredi : 14h-18h Samedi : 8h30-12h30 -/14h-18h	Du Lundi au Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h Dimanche : 8h30-12h30 **
Déchèterie des Merles Lieu-Dit le Moulin de la Jarrie 44760 LA BERNERIE EN RETZ	Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30 Lundi et Mercredi : 14h-18h Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h	Du Lundi au Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h
Déchèterie de la Tartinière Lieu-dit La Tartinière 44320 CHAUMES-EN-RETZ	Toute l'année : Lundi et Mercredi : 8h30-12h30 Vendredi: 13h30-17h30 Samedi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Fermée le Mardi et Jeudi	
Déchèterie de Launay 44640 ROUANS	Toute l'année : (*) Lundi : 9h-12h / 15h-18h Mercredi : 14h-18h Samedi : 9h-12h / 14h-18h Fermée le Mardi, Jeudi et Vendredi	
Déchèterie du Pont Béranger 44680 ST HILAIRE DE CHALEONS *Horaires à partir du 1^{er} juillet 2021	Toute l'année : Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h-12h / 14h-18h 8h30-12h30 / 14h-18h Vendredi : 10h-12h / 14h-17h 8h30-12h30 / 14h-18h Fermée le Mardi (* Vendredi après-midi et Samedi)	
Déchèterie des Jaunins ZA des Jaunins Bourgneuf-en-Retz 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ	Toute l'année : Lundi et Vendredi : 9h/12h Mardi, mercredi et samedi : 13h30/17h30 Fermée le jeudi	
**Ouverture aux horaires habituels Lundi de Pâques, 8 mai et Lundi de Pentecôte * Dépôts interdits pour les professionnels et les Services Techniques		

7-2 Faits marquants en 2021 dans l'organisation des déchèteries



7-3 Fréquentation des déchèteries

En 2021, sur le secteur PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, on a comptabilisé **491 472 passages de particuliers** en déchèterie (+ 7 % par rapport à 2019*).

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total 2021	Rappel total 2020	Rappel année 2019	Diff nb de passages 2019 */2021	% évolution *
LAUNAY *	1270	1515	2200	2730	1560	1750	1740	1770	1845	1990	1750	1510	21630	15502	18782	2848	15%
PONT BERANGER *	4963	4525	7040	7360	4975	5405	6770	6461	5105	6587	5159	5071	69421	50307	66887	2534	4%
LES JAUNINS *	1705	2220	2530	2372	2550	2625	1790	2295	2270	2620	2650	2260	27887	19454			
LA TARTINIERE	2200	2143	3332	3136	2544	2781	3475	3166	2419	2625	2683	1880	32384	26222	30328	2056	7%
LES MERLES	4569	5279	7962	7999	9243	9257	11353	10578	8405	8467	5754	4466	93332	73767	95999	-2667	-3%
LA GENIERE	7201	9534	10705	12948	13618	14084	15904	15708	13690	13708	10460	10107	147667	92340	131907	15760	12%
LA BLAVETIERE	4700	3698	6347	6232	6515	9721	12172	12979	11795	10410	7770	6812	99151	89129	115615	-16464	-14%
TOTAL 2021	26608	28914	40116	42777	41005	45623	53204	52957	45529	46407	36226	32106	491472	366721	459518	31954	7%

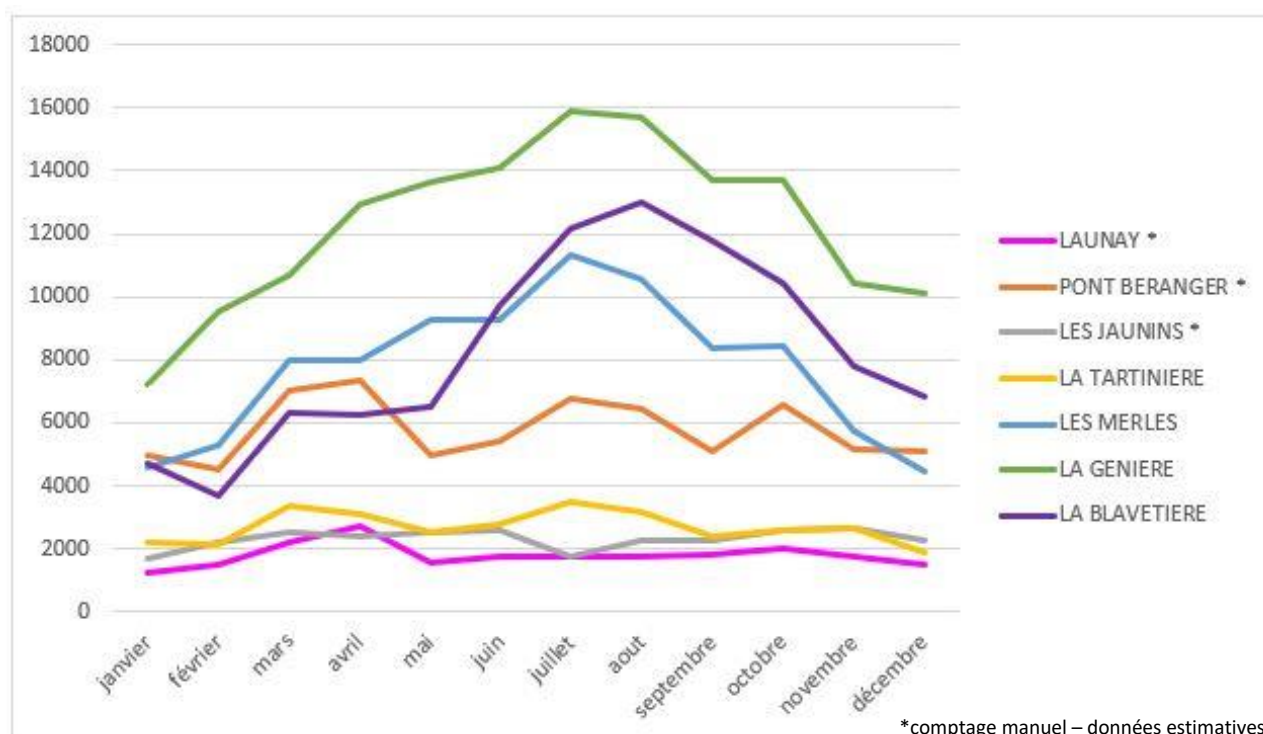
* comptage manuel - Données estimatives

*2019 prise comme année de référence (2020 étant perturbée par le Covid)

Les petites déchèteries ont accusé une hausse de la fréquentation notamment celle des Jaunins à Villeneuve en Retz. La déchèterie de Launay à Rouans reste la moins fréquentée sur l'année 2021.

On peut également noter que la taille, les nombreux flux et la configuration, avec notamment les dépôts au sol pour les gravats de la déchèterie de la Génrière II à La Plaine sur Mer impacte la fréquentation de la déchèterie de la Blavetière à Pornic qui diminue tout comme celle des Merles à La Bernerie en Retz qui accuse une légère baisse.

Figure 10 : Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2021.



7-4 Tonnages des déchets collectés en déchèteries

Tableau 15 : tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2021

	Déchèterie de la Blavetière			Déchèterie de la Génrière			Déchèterie des Jaunins			Déchèterie de la Tartinière			Déchèterie des Merles			Déchèterie du Pont Béranger			Déchèterie de Launay			TOTAL PAR FLUX		
FLUX	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution
AMIANTE				0	0								60,62	82,36	36%							60,62	82,36	36%
BOIS A*				13,82	158,88	1050%											22,67					13,82	181,55	1214%
BOIS B	464,64	329,46	-29,09%	541,12	424,68	-22%	166,56	108,17	-35%	197,66	173,92	-12%	384,32	310,5	-19%	278,26	174,62	-37%	184,88	141,03	-24%	2217,4	1662,38	-25%
CARTONS (en bennes)	200,99	180,94	-9,98%	191,62	349,84	83%	55,76	76,28	37%	77,14	77,12	0%	134,02	116,18	-13%	184,58	196,62	7%	68,76	77,78	13%	912,87	1074,76	18%
COQUILLAGE																3,6	3,1	-14%				3,6	3,1	-14%
D3E	122,15	107,3	-12,16%	182,68	309,12	69%	40,741	51,92	27%	49,982	55,919	12%	132,53	101,79	-23%	108,85	123,65	14%	36,42	16,601	-54%	673,358	766,297	14%
DDS Filière	10,176	7,561	-25,70%	11,573	26,889	132%	2,547	5,728	125%	2,208	4,373	98%	8,955	9,829	10%	11,838	13,384	13%				47,297	67,764	43%
DDS Hors Filière	8,743	10	14,38%	18,425	31,16	69%	3,293	3,58	9%	4,239	3,65	-14%	15,528	12,74	-18%	7,239	6,6	-9%	8,618	9,63	12%	66,085	77,36	17%
DECHETS VERTS	2952,9	3008,4	1,88%	2882,1	4682,9	62%	294	560	90%	807,64	925,6	15%	2802,3	3577,8	28%	1654,3	1752,3	6%	879,3	1035,6	18%	12 272,54	15542,64	27%
EMBALLAGES (en bennes)																14,56	18,6	28%				14,56	18,6	28%
FERAILLES	221,08	186,54	-15,62%	284,42	482,35	70%	75,868	92,01	21%	87,97	121,55	38%	216,46	190,36	-12%	176,97	193,81	10%	66,468	45,41	-32%	1 129,24	1312,03	16%
GRAVATS	1355,1	1370,3	1,12%	1820,6	8117,7	346%	326,7	764,36	134%	1547,9	1165,4	-25%	1125,7	1431,9	27%	898,5	1717	91%	373,48	821,92	120%	7 447,94	15388,63	107%
HUILES MINERALES	3,51	4,49	27,92%	5,49	10,8	97%	2,38	2,61	10%	3,15	4,68	49%	3,96	3,27	-17%	5,13	6,75	32%	2,7	3,15	17%	26,32	35,75	36%
HUILES VEGETALES	1,028	0,61	-40,66%	1,205	1,88	56%	0,3		-100%	0,2	0,2	0%	1,55	1,28	-17%	0,77	0,76	-1%	0,04	0,08	100%	5,093	4,81	-6%
MOBILIER (données Eco Mobilier)	273,94	297,66	8,66%	337,96	792,72	135%	19,36	118,58	513%	131,06	138,74	6%	290,94	333,26	15%	233,24	353,88	52%		94,3		1 286,50	2129,14	65%
PAPIER																72,96	49,82	-32%				72,96	49,82	-32%
PILES	4,335	1,745	-59,75%		1,575			0,503						1,166			1,43			0,357		4,335	6,776	56%
PLACO*					117,21											47,16	55,75	18%				47,16	172,96	267%
POLYSTYRENE ET FILMS PLASTIQUES*				0,46	8,78	1809%											2,18					0,46	10,96	2283%
PLASTIQUE RIGIDE*					21,46												5,84						27,3	
SOUCHES*					191,92												15,44						207,36	
TOUT VENANT	1119,4	1078,9	-3,61%	1237,2	2327,8	88%	375,48	479,29	28%	493,82	627,96	27%	834,24	882,36	6%	871,28	1022,8	17%	576,76	611,42	6%	5 508,18	7030,53	28%
VERRE en benne																136,04	100,84	-26%				136,04	100,84	-26%
TOTAL GENERAL	6737,9	6583,9	-2,29%	7528,7	18058	140%	1363	2263	66%	3403	3299,2	-3%	6011,1	7054,8	17%	4705,3	5837,7	24%	2197,4	2857,3	30%	31 946,38	45953,72	44%

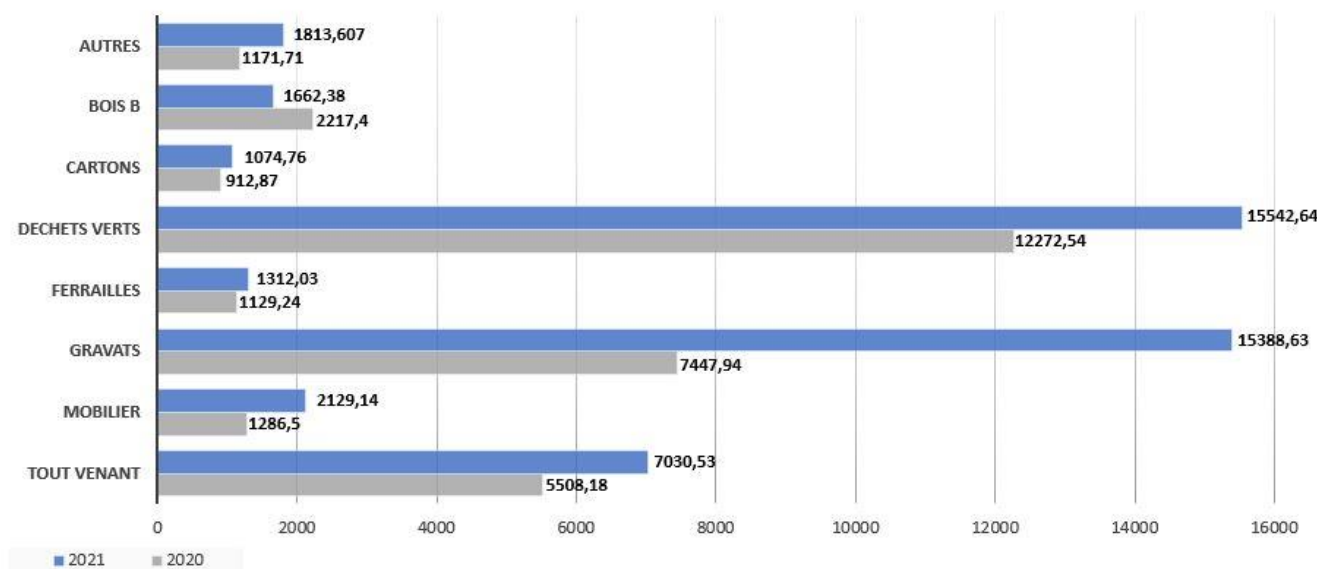
* Nouvelle filière mise en place sur la déchèterie du Pont Béranger II le 01/07/2021 et sur la déchèterie de la Génrière 2

L'augmentation importante des tonnages collectés sur les déchèteries est liée principalement aux gravats et notamment au fort impact de l'activité de la nouvelle déchèterie de la Génrière 2 qui à elle seule capte 39 % des déchets collectés en déchèterie.

⇒ Les gravats de la déchèterie de la Génrière 2 représentent 53 % du tonnage global de gravats collectés sur l'ensemble des déchèteries.

Figure 11 : Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2020 et 2021.

Evolution des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2020 et 2021



Répartition des principaux flux en 2021

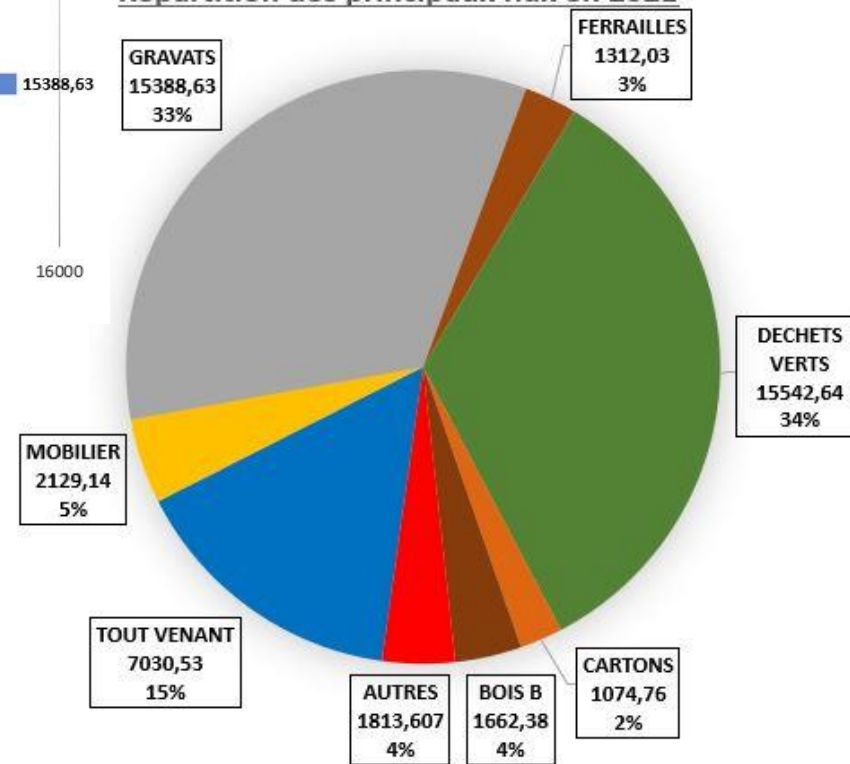
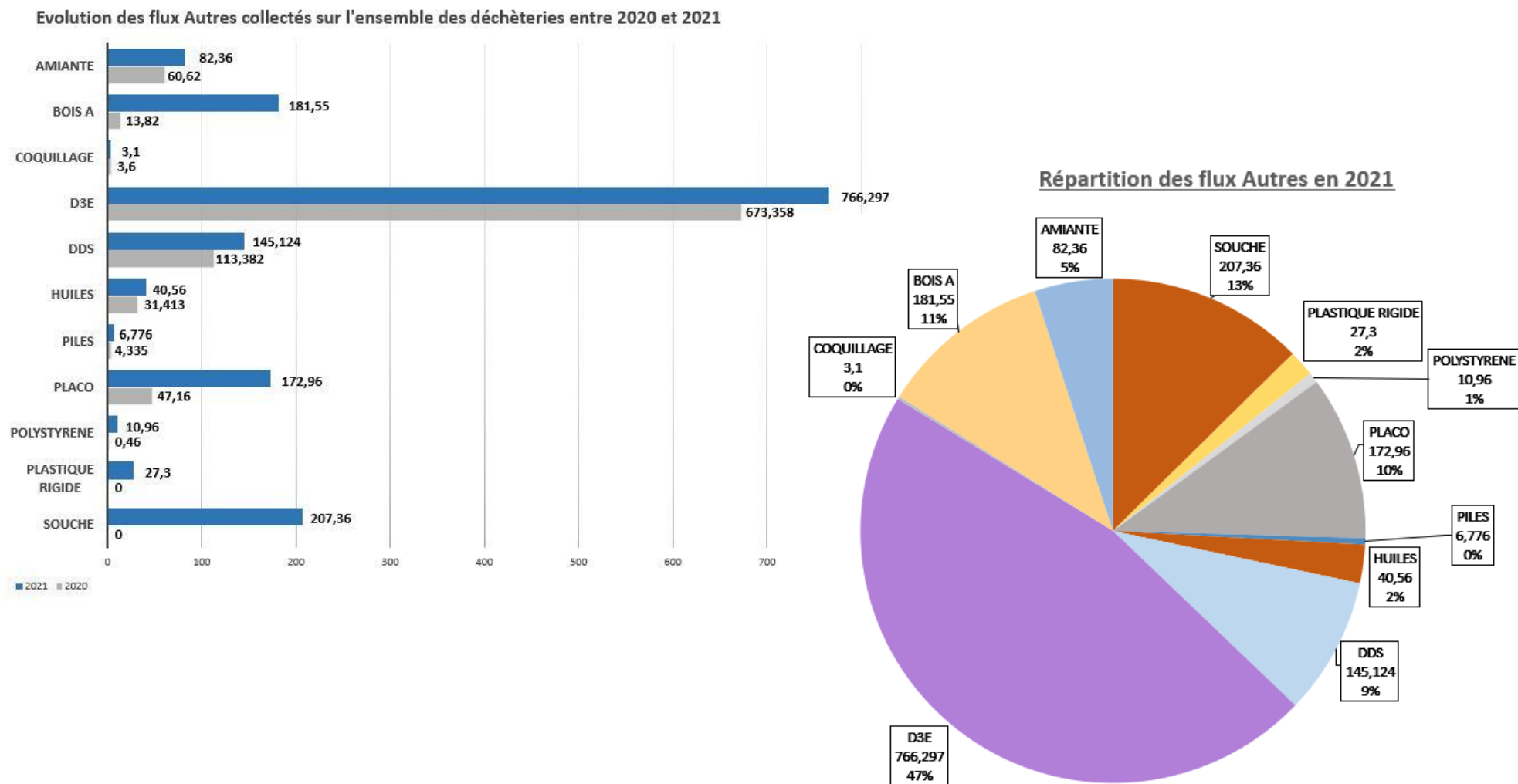


Figure 12 : Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2020 et 2021.



7-5 Ratios par habitant sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie (à partir de la population DGF)

Tableau 16 : ratio par habitant en tout venant, déchets verts et tout flux entre 2020 et 2021 sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

FLUX	Ratio 2020 en Kg/Hab/an (Population 2020 79 231 Hab.)	Ratio 2021 en Kg/Hab/an (Population 2020 80441 Hab.)	Evolution	Objectif du Plan de Prévention en 2025
DECHETS VERTS	154.90	193,22	+ 24,74 %	113,3 kg
TOUT VENANT	69.52	87,40	+ 25,72 %	42,1 kg
GENERAL	403.21	571,27	+ 28,29 %	

7-6 Construction de la nouvelle déchèterie de Saint Hilaire de Chaleçons (Pont Béranger 2)

Les travaux se sont achevés fin juin 2021.



La nouvelle déchèterie a ouvert au public le 7 juillet 2021.

8. Collecte des déchets assimilés (non ménagers) pris en charge par le service public

8-1 Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations

8.1.1 Redevance spéciale « Gros Producteurs » sur le secteur PORNIC (Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfaillies, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz)

Sur le secteur PORNIC, la redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets des gros producteurs, obligatoire depuis l'adoption de la Loi du 13 Juillet 1992, a été instaurée depuis le 1^{er} Janvier 2006.

Afin d'assurer à la redevance spéciale Gros Producteurs son caractère de redevance pour service rendu pour les activités de services, économiques et commerciales hors campings, la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ a élaboré des formules tarifaires qui tiennent compte des quantités de déchets enlevées par le service selon le mode de présentation et le type de collecte mise en œuvre.

En ramenant le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire par habitant, on obtient une production d'ordures ménagères supérieure à la moyenne nationale.

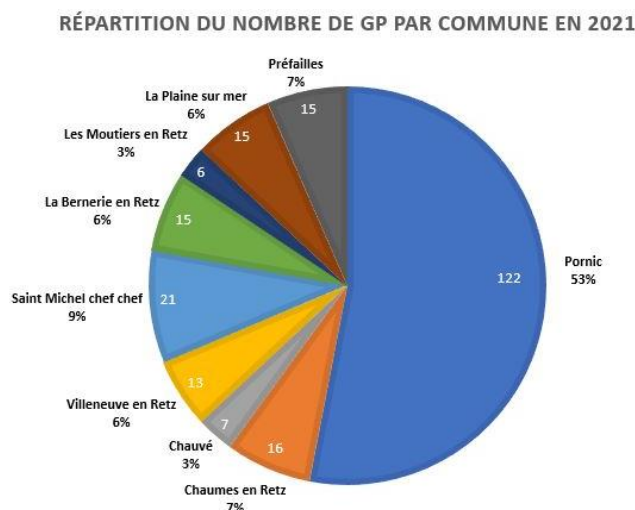
Cette situation s'explique en partie par la vocation touristique de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et par l'intégration des collectes des commerçants, campings et professionnels lors des collectes des ordures ménagères des ménages.

Depuis 2006, les artisans, commerçants, administrations et autres professionnels ayant des besoins en volume et/ou fréquence de ramassage des ordures ménagères supérieurs aux ménages sont soumis à la redevance spéciale. Leurs déchets dits « assimilés » sont collectés avec les ordures ménagères des ménages mais soumis à tarification en fonction du volume collecté et de la fréquence de ramassage.

L'année 2021 a été impacté par des mesures administratives : confinement et fermetures administratives sur le début de l'année. La redevance spéciale pour les « gros producteurs » a ainsi été adaptée en fonction du service réellement rendu.

En 2021, on comptait **230 établissements** redevables.

Figure 13 : nombre de redevables de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune :



8.1.2 Collecte du carton des professionnels sur le secteur PORNIC

Depuis 2008, les commerçants ne disposant pas d'espace suffisant pour stocker leurs cartons d'emballages peuvent bénéficier d'une collecte en porte à porte de ce flux sur inscription préalable. Le tonnage collecté en 2021 est de **159.92 tonnes** (+ 11.18% par rapport à 2020).

8.1.3 Dépôts des professionnels en déchèteries

Les professionnels sont également autorisés, sur présentation de leurs cartes d'accès, à utiliser les cinq déchèteries intercommunales et peuvent bénéficier, au cas par cas, et selon leur activité, de conteneurs pour la collecte sélective des emballages recyclables. Les professionnels ne sont pas admis sur la déchèterie de Launay située sur Rouans.

Les flux tout venant, bois, déchets verts et gravats sont soumis à tarification.

En 2021, **2904 passages de professionnels** ont été comptabilisés sur les déchèteries (en 2020, 2905 passages de professionnels).

8-2 Les déchets produits dans les campings

Les ordures ménagères des campings sont collectées lors des collectes des ménages. Le tonnage correspondant ne peut donc pas être dissocié sur l'ensemble de l'année.

Afin de proposer les mêmes services à l'ensemble de la population séjournant sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en place le tri sélectif dans les campings. Ainsi, un certain nombre d'établissements ont été équipés de colonnes pour le tri sélectif. Pour les établissements n'ayant pas la place d'accueillir ces colonnes, des conteneurs jaunes roulants ont été installés.

Il a été proposé, aux établissements disposant de mobil homes, la mise à disposition de caissettes bleues en tant que contenants de pré collecte, et ce, pour faciliter le geste de tri des estivants. 29 campings sur 40 ont bénéficié de ces contenants de pré collecte. Plus de 2000 caissettes bleues ont été distribuées depuis le début de la campagne en 2011. Ces caissettes de pré-collecte ne sont plus mises à disposition pour cause de fin de stock résiduel.

Tableau 17 : nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings et résidences par commune en 2021.

	Nombre de sites	Colonnes VERRE	Colonnes EMB	Colonnes PAPIER
CHAUMES EN RETZ	1	1	0	0
LA BERNERIE-EN-RETZ	3	3	4	2
LA PLAINE-SUR-MER	5	5	5	5
LES MOUTIERS-EN-RETZ	7	7	7	6
PORNIC	11	11	12	10
VILLENEUVE EN RETZ	5	5	5	5
PORT SAINT PÈRE	2	2	0	1
PREFAILLES	5	5	5	4
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	12	12	12	9
Total général	51	51	50	42

Les colonnes d'apport volontaire sont collectées tout au long de l'année en fonction de leur niveau de remplissage. La fréquence des vidages est variable selon les périodes de l'année et la fréquentation touristique. Ce dispositif permet d'améliorer la collecte sélective et assure un niveau de service souple et adapté aux volumes de déchets produits par ces établissements.

Tableau 18 : fréquence de collecte des ordures ménagères et des emballages (en conteneurs sur roues) des campings

CAMPINGS	Période de l'année		
	Basse saison (01/11 au 31/03)	Moyenne saison (01/04 au 30/06 et 01/09 au 31/10)	Haute Saison (01/07 au 31/08)
Fréquence de collecte des ordures ménagères	1 collecte par semaine	2 collectes par semaine	7 collectes par semaine
Fréquence de collecte des emballages (en conteneurs sur roues)	1 collecte tous les 15 jours		

Des affiches sur les modalités du tri en 3 langues ont été distribuées dans les campings. Tout comme les années précédentes, des brochures sur le tri sélectif au sein du camping ont été transmis aux gérants afin qu'ils puissent en informer les vacanciers au moment de leur arrivée dans l'établissement.

Figure 14 : flyers à destination des campeurs



B - PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic Agglo Pays de Retz a été adopté le 05 Décembre 2019 pour une période de 6 ans allant de décembre 2019 à décembre 2024, la mise en œuvre des actions s'étalera sur la période de 2020 à 2025.

Le plan comprend :

- ❖ Trois axes transversaux :
 1. Sensibiliser et communiquer sur la prévention
 2. Rendre visible les actions de prévention sur le territoire et créer du lien entre les acteurs du territoire
 3. Développer l'éco-exemplarité dans les collectivités
- ❖ Quatre axes thématiques :
 1. Réduire les biodéchets à la source et mieux les trier pour mieux valoriser
 2. Favoriser la consomm'action
 3. Inciter les entreprises à s'insérer dans une démarche d'économie circulaire
 4. Sensibiliser les populations de passage (résidence secondaire, tourisme)

1. Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter

1-1 Soutien au compostage individuel :

Depuis 2015, une aide financière de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ pour l'achat d'un composteur dans le commerce par l'utilisateur a été mise en place.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le montant de l'aide a été doublé.

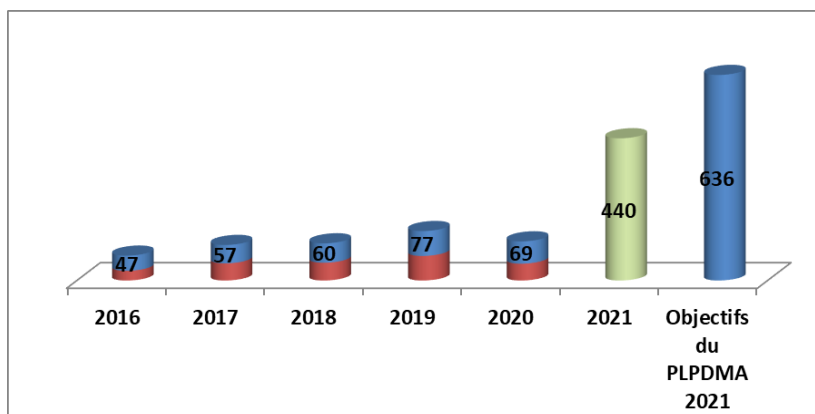
Le montant de cette aide est de 40€, si le prix d'achat est inférieur à 40€, l'aide est plafonnée à sa valeur d'achat.

Pour l'année 2021, **396 aides au compostage** ont été allouées. Elles sont réparties comme suit :

- **283** dossiers pour le secteur PORNIC
- **113** dossiers pour le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

En parallèle de cette action, la collectivité a décidé de proposer la mise à disposition d'un composteur, en même temps que les bacs de collecte classique pour chaque nouvelle construction. Cette action a pu être mise en œuvre à partir d'octobre 2021 et a permis d'équiper **50 foyers**.

Figure 15 : Evolution du nombre de foyer aidé par la collectivité (aide à l'achat et mise à disposition de composteur individuel) sur le territoire et objectif du PLPDMA



On estime que ces opérations ont réduit de **74 Tonnes les déchets ménagers collectés en 2021**. Le PLPDMA fixe un objectif de mise en place de 636 composteurs par an pour atteindre l'objectif d'équiper 40 % des ménages d'ici 5 ans.

1-2 Soutien au compostage de quartier :

Un site de compostage de quartier est installé depuis novembre 2013 sur l'aire de pique-nique de la commune de Port Saint Père. Initié par la Commission environnement de la commune et soutenu par PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, cet outil de réduction des déchets connaît une fréquentation stable et régulière depuis plusieurs années. Ainsi, chaque semaine, 10 foyers en moyenne se sont présentés à la permanence du samedi matin tenue par des bénévoles pour déposer leurs déchets de cuisine dans les composteurs. Plus d'une tonne de déchets est ainsi recyclé chaque année.

Le soutien au compostage de quartier est une action définie et à développer dans le cadre du PLPDMA. En 2019, au moins 6 demandes ont été émises par des groupes d'habitants de la Communauté d'Agglomération pour un accompagnement et une aide à la mise en place d'un composteur collectif. En 2020, 8 nouvelles demandes ont émergé confirmant l'intérêt des habitants de Pornic Agglo Pays de Retz pour la pratique du compostage de proximité. Pendant l'année 2021, 5 premiers sites ont été identifiés et les démarches pour l'installation de composteurs ont été réalisées :

- Visites sur site et rencontre des porteurs de projets
- Présentation aux habitants du projet après validation des parties concernées (selon les sites, mairies, copropriété, groupe d'habitants)
- Commande du matériel adapté
- Formalisation de la démarche (rédaction de conventions)
- Formation sur le compostage (site « Les Séniories » au Clion sur Mer)

1-3 Stop Pub

La Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ incite à la réduction des papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub (autocollant disponible sur les antennes de l'agglomération et à l'accueil des mairies).



1-4 Ressourcerie l'Atelier Retz Emploi – Le Réservoir

La Ressourcerie de l'Association l'« Atelier du Retz Emploi » dont le but la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif a été renommé « Le Réservoir » en 2021.

En plus de l'espace de réemploi ouvert en 2020 sur la nouvelle déchetterie de la Génrière, la déchetterie de Pont Béranger 2 a également ouvert un espace dédié au réemploi des objets collectés en déchetterie.



-Les usagers du territoire de la Communauté d'agglomération peuvent venir déposer les objets qui ne leur sont plus utiles et qui pourraient trouver une seconde vie dans les boutiques solidaires de Ste-Pazanne et de St-Brévin.

-L'association peut se déplacer et récupérer au domicile des habitants du territoire de la Communauté d'agglomération des objets encombrants sur demande et ce moyennant des frais de déplacement à la charge du demandeur.

La ressourcerie a détourné **228 Tonnes** d'objets en 2021 sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz. Les quantités collectées ont augmenté de **22%** en 2021 par rapport à 2020.

En moyenne, ce sont 41% de ces collectes qui sont réemployées, soit une réduction de 93 tonnes de déchets sur l'année 2021.

Le partenariat mis en place entre l'association et la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz permet à la collectivité d'offrir aux habitants une alternative à l'élimination d'objets pouvant trouver une seconde vie, de répondre à son obligation de promotion de la prévention des déchets et de diminuer au maximum la quantité de matériaux enfouis.

En contrepartie, la Communauté d'agglomération contribue de différentes manières aux activités menées par l'association :

- Communication auprès de ses habitants sur les services proposés par l'Association (services qui contribuent à la prévention des déchets ménagers).
- Prise en charge financière d'une benne destinée à recevoir les déchets ultimes issus du tri opéré après la collecte et ne pouvant être ni mis à la vente, ni valorisés. En 2021, **27 Tonnes** de déchets non valorisables déposés dans cette benne ont été pris en charge par la Communauté d'agglomération pour un total de **5500 €**.
- Contribution financière pour la gestion des objets provenant du territoire de la Communauté d'Agglomération. En 2021, la collectivité a ainsi versé **30 766 €** de participation financière à l'association pour soutenir ses actions, notamment sa contribution à diminuer les apports d'objets réutilisables ou revalorisables en déchetterie.

Une nouvelle convention a été signée en 2021 pour confirmer le partenariat entre PAPR et Le Réservoir.

1-5 Site Internet de dons et vente d'objets www.retzcup.fr

Le partenariat entre Pornic Agglo Pays de Retz et le site hébergeant le site de don et vente d'objets « Retz cup » a pris fin en 2021. L'entreprise n'a pas pu surmonter les difficultés de la crise COVID et a déposé le bilan en 2021.

1-6 Lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2021, Pornic Agglo Pays de Retz a accompagné le restaurant scolaire de Chauvé dans ses actions de lutte contre gaspillage alimentaire. Dans un contexte pourtant difficile de mise en place du protocole sanitaire renforcé dans les restaurants scolaires, l'équipe du restaurant scolaire a obtenu une réduction de 28% de ses déchets.

Pornic Agglo a accompagné le restaurant par :

- la rédaction d'un diagnostic,
- des visites et échanges avec les responsables et l'équipe
- l'organisation de réunion pour sensibiliser l'ensemble de l'équipe.

Une animation au centre de loisirs a complété cet accompagnement le vendredi 5 novembre 2021. **30 enfants** ont répondu à un quizz, échangé sur le gaspillage et participé à un jeu de rôle sur ce thème.

1-7 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri

1. Animations scolaires.

Chaque année, trois types d'animations sont proposées aux écoles primaires du territoire. Les animations sur la réduction et le tri des déchets en classe, les visites de Vendée Tri et les visites de l'Eco Centre. Ces dernières sont également ouvertes aux classes des collèges et des lycées.

1.1. Animations en classe :

L'animation habituellement proposée aux enfants est sur le thème « le tri et le recyclage ». A la suite de la semaine « Tous au compost, semaine nationale du compostage » qui se tenait du 27 mars au 10 avril 2021, une nouvelle animation a été proposée sur le thème « le compostage et les petites bêtes ». Ainsi, au total, 23 animations ont été réalisées et près de 536 élèves ont été sensibilisés à la réduction et au tri des déchets.



Animation sur le compostage et les petites bêtes – Ecole Ange Gardien Pornic



1.2 Visites scolaires de l'Eco Centre :

En 2021, l'Eco Centre a accueilli 708 élèves lors de 27 visites.



Ecole Notre-Dame La Plaine sur Mer

1.3 Journée Vendée Tri/ maison de la Pêche et de la Nature :

Depuis 2019, les cycles 3 des écoles primaires de l'agglomération peuvent visiter le centre de tri Vendée Tri situé à la Ferrière en Vendée. L'ensemble des emballages de Pornic agglo Pays de Retz se dirigent vers ce centre pour y être triés et suivre par la suite leurs différentes filières de recyclage. Pour optimiser les transports, le syndicat départemental Trivalis, propose aux élèves de profiter d'une animation complémentaire avec la Maison de la Pêche et de la Nature située à 5 min du centre de tri.

En 2021, 5 classes soit 113 élèves ont participé à cette journée.

2. Visites grand public de l'Eco Centre :

Ces visites se déroulent les 1^{ers} mercredis de chaque mois et les 3^{èmes} mercredis du mois juillet et août et permettent aux usagers de découvrir comment une partie des déchets est valorisée en compost. La visite commence par l'espace ludique et pédagogique, dédié à la découverte de la biodiversité et du fonctionnement du sol. Puis le parcours permet de comprendre le fonctionnement de l'usine et de découvrir l'installation de stockage des déchets non valorisables (ISDND).

Des visites exceptionnelles ont été également organisées pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets qui s'est déroulée du 20 au 28 novembre avec deux visites grand public et deux visites pour les agents de l'agglomération. Une visite d'entreprise a également été organisée. Ainsi, au total, 105 personnes ont pu découvrir l'envers du décor au cours de 10 visites.

3. Evènement « Tous au Compost »:

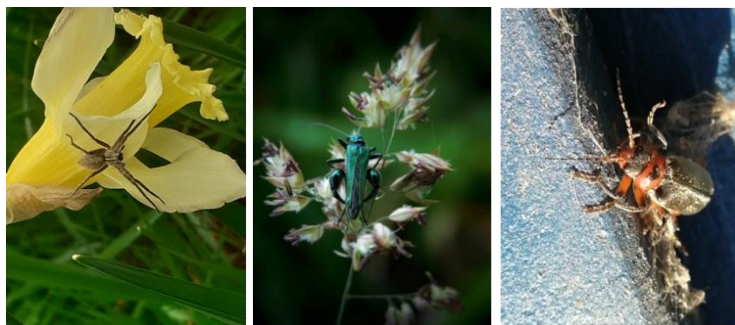


« Tous au compost ! » est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques (compostage domestique, partagé, en établissement...). Cette année, cet évènement s'est déroulé du 27 mars au 10 avril 2021.

L'agglomération organise sa 1^{ère} édition afin d'informer, sensibiliser, convaincre et développer la pratique du compostage de proximité et la gestion de proximité des biodéchets.

Un concours photo est lancé « Les petites bêtes de nos jardins ». Modifier le regard que l'on porte sur la petite faune et sur les artisans du recyclage était l'objectif recherché par ce concours. Eveiller la curiosité, sensibiliser à la biodiversité et créer de l'émulation autour de ce thème ont également été visés.





Une trentaine de personnes ont pu déposer leurs œuvres pendant ces semaines. Une première sélection a permis de déterminer 12 lauréats. Ces 12 photos ont ensuite été soumises au vote du public sur Facebook. Les trois gagnants se sont répartis les lots suivants : un panier de produits du Pays de Retz, un livre « Compost et Paillis » de Denis Pépin, un brass'compost.

Dans le cadre de cet événement, des visites du site de compostage partagé de Port Saint Père ont également été proposées aux élus et aux membres du conseil de développement. L'objectif de ces visites était de convaincre les décideurs et les citoyens de la faisabilité d'un tel projet et de l'intérêt de leur développement sur le territoire.



4. Animations grand public : « Recycler ses déchets au jardin » :

L'agglomération propose des ateliers pour se familiariser avec la pratique du compostage et de gestion sur place des ressources végétales. Pourquoi faire des allers-retours en déchèterie pour évacuer les déchets verts ? Les ateliers permettent d'acquérir des techniques pour Réduire, Réutiliser, et Recycler les déchets végétaux. Ces ateliers sont animés par un Educateur du CPIE Logne et Grandlieu, ils se veulent pratiques et pragmatiques et privilégient une forme de bon sens et de simplicité de mise en œuvre.

Ils permettent de :

- Réduire dès la conception en faisant des choix d'organisation de l'espace, dans les variétés sélectionnées...
- Réutiliser par la haie de Benje, le paillage en utilisant les ressources du jardin.
- Recycler en compostant.

En 2021, 6 animations ont été proposées. 67 personnes ont été sensibilisées.



5. Animations estivales :

Pour des raisons sanitaires, cette année encore, il n'y a pas eu de jeu de l'oie géant sur l'environnement sur les plages. Seuls les stands d'informations sur les marchés littoraux ont été maintenus afin d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les résidents permanents et secondaires et les vacanciers, au compostage, à la réduction de vos déchets, au tri et au recyclage et à la gestion des déchets au quotidien.

Ainsi, 10 animations ont été réalisées lors desquelles 403 personnes ont été sensibilisées.



Marché de Tharon à Saint-Michel-Chef-Chef

6. Semaine Européenne de la Réduction des Déchets :

Il s'agit toujours d'un temps fort de mobilisation pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire les déchets et leur donner les clés pour agir au quotidien. Cette semaine permet de mettre en lumière et d'essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation afin de réduire les déchets, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de promouvoir le compostage, de favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation et lutter contre les dépôts sauvages.

L'édition 2021 s'est déroulée du 20 au 28 novembre. A cette occasion, l'agglomération a souhaité mettre en valeur les animations organisées par les acteurs du territoire (associations, ressourcerie, commerçants, communes...) qui agissent en faveur de la réduction des déchets à travers un programme commun édité et diffusé. Au total sur le territoire ce sont 17 animations diverses et variées qui ont pu voir le jour grâce à la participation active de 11 structures.



Le Service Gestion des Déchets a également proposé plusieurs actions :

- Zone d'échanges en déchèterie :



L'agglomération a lancé une 1ère édition de zone d'échanges en déchèterie. Le principe : donner des objets en bon état donc les usagers n'ont plus l'utilité et dont ils souhaitent se séparer et ils peuvent reprendre gratuitement les objets dont ils ont besoin. C'est l'opportunité de donner une seconde vie aux petits objets (petit électroménager, livres, outils...) et de faire un geste solidaire.

Deux dates ont été programmées :

- Le samedi 20 novembre à la déchèterie du Pont Béranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons

Près de 200 kg de déchets ont été détournés et 49 kg repris.

- Le samedi 27 novembre à la déchèterie de la Génrière à la Plaine sur Mer

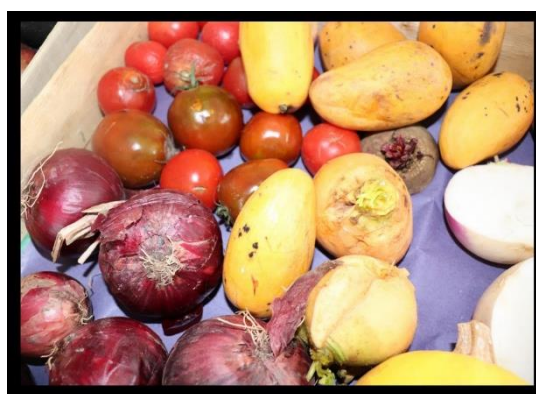
Près de 301 kg de déchets ont été donnés et 150 kg repris



- Animations sur les espaces jeunes :

Le 17 novembre, 15 jeunes ont participé à un atelier « cuisine des invendus » en récupérant et cuisinant des fruits et légumes.

Le 24 novembre, ce sont 7 jeunes qui sont venus pour une après-midi « Sauve un vêtement » et faire du troc de leurs affaires.



Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

7. Autres animations :



Distribution de sacs jaunes à Villeneuve-en-Retz en janvier

- Vendredi 15 janvier à l'OTI de 14h à 17h30 : 290 foyers sensibilisés
- Samedi 16 janvier à l'OTI de 9h à 12h30 : 212 foyers sensibilisés
- Vendredi 22 janvier à la Mairie Annexe de Fresnay de 14h à 17h : 177 foyers sensibilisés

Sensibilisation au tri

- Le 10 mars 2021 pour les agents des Services Techniques de Pornic : 2 sessions - 20 personnes sensibilisées
- Le 30 mars 2021 pour les agents de la Médiathèque de Pornic : 3 agents sensibilisés
- Le 21 mai et 9 juin 2021 pour les agents des Ports du territoire : 2 sessions - 20 personnes sensibilisées
- Le 30 juin pour les saisonniers du prestataire de collecte : 5 personnes sensibilisées

13 mars 2021 : Opération de broyage des déchets verts

Pour inciter les communes à organiser des événements de sensibilisation au Broyage auprès de ses usagers, la Communauté d'Agglomération finance la location de Broyeur lors des événements. En 2021, les communes de Sainte Pazanne, Saint Hilaire Chaléons et Port Saint Père ont organisé une nouvelle demi-journée de Broyage. Cette demi-journée a été l'occasion pour 31 personnes de venir broyer leur végétaux et/ou récupérer du broyat mis à disposition par les services communaux.



Animations en partenariat avec le service enfance/jeunesse

- Projet « Soin Animalier »

Dans le cadre des projets d'animations « soin animalier » du service jeunesse, le Service Gestion des Déchets est intervenu pour sensibiliser les jeunes de 10 à 14 ans sur la lutte contre les dépôts sauvages et les bons gestes de tri à adopter.

3 sessions ont été organisées :

- Le 8 juillet avec 7 personnes
- Le 25 octobre avec 10 personnes
- Le 4 novembre avec 5 personnes

- Journée du 13 juillet 2021

Le Service Gestion des Déchets a proposé un atelier « Jeu de l'oie et Basket tri » au Val Saint-Martin au 40 jeunes de 11 à 14 ans.

- Animations ALSH sur le compostage et les petites bêtes le mercredi 23 Juin 2021

Pour accompagner la mise en place d'un composteur au centre de Loisirs de La Plaine sur Mer, une demi-journée d'animation a eu lieu. 42 enfants ont pu découvrir le fonctionnement du composteur (le type de déchet et ses habitants)

• **World Clean Up Day – Journée Mondiale de Nettoyage de la Planète**



L'agglomération en partenariat avec ses communes et l'Association Hirondelle, se mobilise à nouveau pour la 3^{ème} édition du WCUD. Cette journée de mobilisation citoyenne et environnementale organisée à l'échelle mondiale a pour but de sensibiliser le plus grand nombre sur les conséquences et les dégâts de tous les déchets délaissés dans la nature et au-delà de fédérer tous les citoyens et acteurs pour mieux produire, mieux consommer et moins jeter.

Le principe étant d'inviter le plus grand nombre à poser un regard différent sur nos lieux de vie du quotidien et agir dans un cadre convivial en organisant des opérations de nettoyage dans nos villes, côtes et campagnes et ainsi contribuer à la protection de notre environnement.

Comme chaque année, l'agglomération soutient logistiquement les communes qui organisent un évènement.

En complément, les animatrices du tri étaient présentes sur le weekend lors de deux opérations :

- le Village à la Plaine-sur Mer, le samedi 18 septembre : 65 personnes ont été sensibilisées à cette occasion.
- le Village à la Bernerie-en-Retz, le dimanche 19 septembre : 106 personnes sont passées sur le stand.



- **18 et 19 novembre 2021 : Forum Place ô Gestes à Sainte-Pazanne**



Ce forum organisé par l'agglomération a pour but d'éveiller les jeunes sur leur projet d'orientation au travers de la découverte des métiers et de dynamiser le territoire entrepreneurial. Dans ce cadre, le Service Gestion des Déchets participait pour présenter le métier d'animatrice du tri et de la prévention des déchets. Sur ces deux journées, 83 élèves ont été sensibilisés ainsi que 20 adultes.

- **Animation A2F :**

Lundi 6 décembre 2021, 12 jeunes accompagnés dans un dispositif de remobilisation ont participé à un atelier de sensibilisation à la réduction des déchets.

1-8 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010

Tableau 19 : pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010

en tonnage	2010	2021	Évolution 2021/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	15 418	15 100	-2,06
collecte sélective (emballages, verre, papiers)	6 083	9 041	48,63
déchèteries (hors déchets verts)	14 056	30 034	113,68
déchets verts	9 517	15 750	65,50
TOTAL	45 073	69 925	55,14
indice de réduction des déchets	100	155,1	

en ratio kg par hab. DGF	2010	2021	Évolution 2021/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	236	188	-20,45
collecte sélective (emballages, verre, papiers)	93	112	20,72
déchèteries (hors déchets verts)	215	373	73,56
déchets verts	146	196	34,43
TOTAL	690	869	26,01
indice de réduction des déchets	100	126,0	

* A noter que les données 2010 n'intègrent pas les tonnages en provenance de Villeneuve en Retz

2. Mesure de prévention de la sécurité dans la collecte et le transport

Afin de garantir la sécurité des personnes, la collectivité et le prestataire de collecte se sont engagés au respect de **la recommandation de la CNAM R 437** qui précise que « la marche arrière n'étant pas prévue au code de la route, cette manœuvre constitue un mode de fonctionnement anormal même dans les impasses. En conséquence et par exemple, pour éviter les accidents dus aux marches arrière, il faut privilégier la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse. » Ainsi, un certain nombre d'habitant ramènent leurs conteneurs en bout d'impasse. Les services travaillent à la **suppression totale des marches arrière** sur l'ensemble du territoire.

De plus, la collectivité travaille en collaboration avec le prestataire de collecte à la suppression des « points noirs » de collecte sur l'ensemble des collectes en porte à porte et en apport volontaire.

C - INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

1. Nature et Localisation des unités de traitement

1-2 Valorisation des papiers

Après la collecte, l'ensemble des papiers du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la CC Sud Estuaire à St-Père-en-Retz. En 2021, ils ont été rechargés en semi-remorques et transportés vers l'usine de recyclage Celluloses de la Loire situé à Allaire dans le Morbihan (56) pour y être transformé principalement en boîte d'œufs.

1-3 Valorisation des emballages

Après la collecte, l'ensemble des emballages du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la CC Sud Estuaire à St-Père-en-Retz. Ils sont ensuite rechargés en semi-remorques et transportés vers le Centre de Tri Vendée Tri situé à la Ferrière (85). Les emballages sont ensuite séparés en différentes matières et acheminés vers les repreneurs ci-dessous.

Tableau 20 : repreneurs des emballages

Matériaux	Nom du repreneur
Acier	ARCELOR MITTAL
Aluminium	REGEAL AFFIMET
Petits aluminium	R.V.M
Plastiques (mix pe/pp/ps, mix pet clair, mix pet foncé et films)	VALORPLAST
PCC (brique de lait, ..) et PCNC (cartonnettes ...)	REVIPAC
Papiers gros de magasins	PAPREC

Les refus de tri sont acheminés vers l'usine d'incinération de CSR de Sécché à CHANGE (72) et sur l'UIOM d'Alcéa située à NANTES (44).

1-4 Valorisation du verre

Après la collecte, l'ensemble du verre du territoire est vidé sur le quai de transfert de la CC Sud Estuaire à St-Père-en-Retz. Il est ensuite chargé par l'exploitant du quai puis transporté vers les sites de VERRALIA, l'usine EVERGLASS (02VB) située à ROZET ST ALBIN (02) ou l'usine EVERGLASS (16VA) située à CHATEAUBERNARD (16).

1-5 Devenir des déchets collectés en déchèterie

Le devenir des déchets collectés en déchèterie en 2021 est détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 21 : devenir des déchets collectés en déchèterie

Matériaux	Devenir	Où
Carton	Valorisation matière	SRMO Carquefou (44)
Ferraille	Valorisation matière	GDE Montoir (44)
Verres	Valorisation matière	St Gobain (59)
Bois A	Valorisation énergétique	Chauferie bois (Nantes)
Bois B	Valorisation matière	Panneautier – Losan (Espagne)
Polystyrène / Films plastiques	Valorisation matière	Plastique recyclé de l'Ouest – Nantes (44)
Plastiques rigides	Valorisation matière	Site de la Barre Thomas – Rennes (35)
Gravats	Stockage ISDI	GSM Carrière de la Coche Ste Pazanne (44)
Mobilier	Recyclage matière (52%) / énergétique (42%) / stockage (6%)	Literie : Recyc Matelas - Mortagne sur Sèvre (85) Mobilier Plastique : Cyclia -Truyes (37) Véolia Barre Thomas à Rennes (35) Rembourrés CSR : Arc en Ciel - Couëron (44) Mobilier bois : Plateforme multimodal Véolia Couëron (44) Refus de Tri - ISDND Grand Landes (85) Mobilier ferraille - GDE Montoir de Bretagne (44)
Souches	Valorisation organique (compostage)	Plateforme de compostage VEOLIA – St Herblain (44)
Végétaux	Valorisation organique (broyage / compostage)	Eco Centre (44) Filières locales : agriculteurs (44)
Huiles moteurs usagées	Valorisation matière (regeneration)	SRRHU, Nantes (44)
Huiles végétales usagées	Valorisation matière (regeneration)	ECOGRAS, Nantes (44)
DDS	Valorisation énergétique	SOREDI, St Viaud (44)
Déchets d'amiante lié	Stockage ISDD	BOUYER LEROUX, La Séguinière (49)
Papiers	Valorisation matière	Cellulose de la Loire (56)
Plâtres	Valorisation matière	Usine Placo ST GOBAIN, Cognac (16)
Tout Venant	Stockage ISDND	Eco site de la Mélitée – Grand Landes (85)
Emballages		Vendée Tri (85) (selon filières)

1-6 Traitement des ordures ménagères

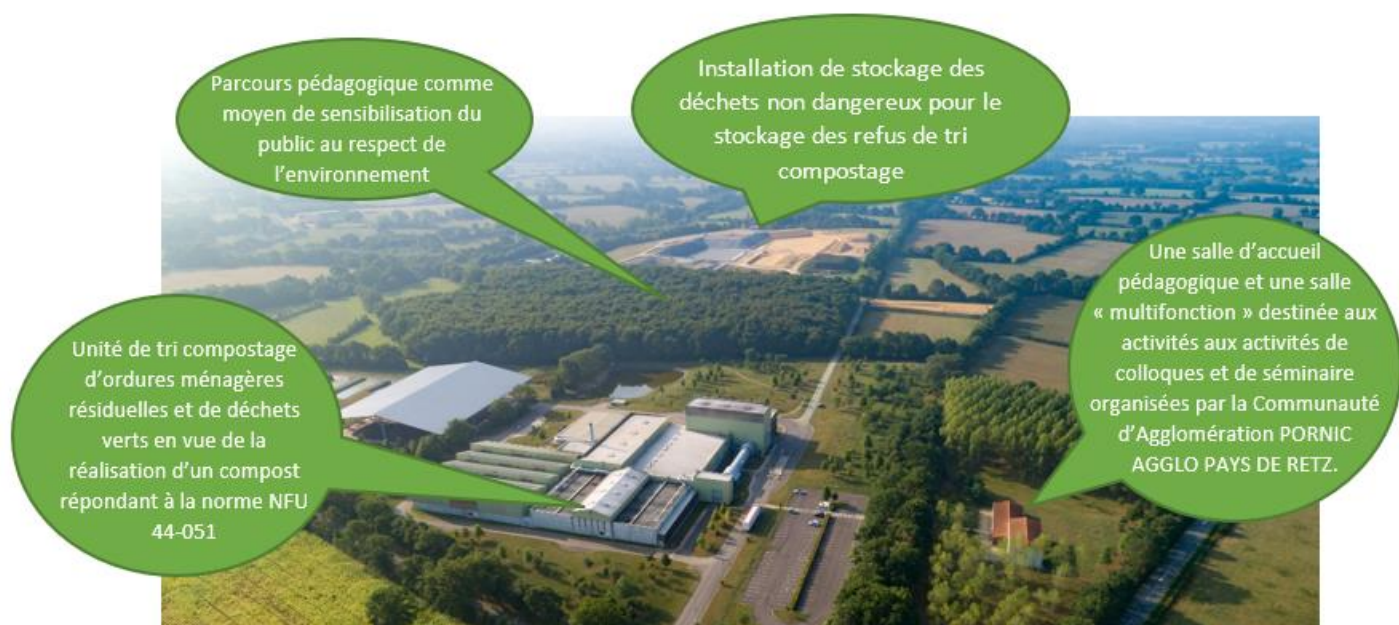
Les ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ sont traitées sur le site de l'Eco Centre situé sur la commune de Chaumes-en-Retz secteur Arthon-en-Retz depuis le 16 Janvier 2012 pour le secteur Pornic et Avril 2016 pour le secteur Cœur Pays de Retz. L'Eco Centre comporte deux installations :

- Une installation une valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage ;
- Une installation de stockage de déchets non dangereux (stockage des refus de tri compostage).

1-6-1 Présentation de l'Eco Centre

Le site de l'Eco Centre est positionné au nord de la commune de Chaumes-en-Retz secteur Arthon-en-Retz et à 2 km au nord-est du bourg de Chauvé.

L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole



*En dehors du temps d'utilisation pour ces activités, la salle multifonction est prioritairement mise à disposition des collectivités de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, de la Communauté de Communes de SUD ESTUAIRE et des associations qui en feront la demande.

La capacité de traitement annuel de l'Eco centre est la suivante :

- 30 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 8 000 tonnes de déchets verts

1-6-2 Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire

Les élus de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures pour une période de vingt ans ; la Communauté de Communes SUD-ESTUAIRE après cette période s'engageant à mettre sur son territoire le foncier nécessaire à un nouveau site de traitement des déchets ménagers des deux collectivités.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE et la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ se verraient autorisées par convention à occuper conjointement « l'Eco Centre » pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE à la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ permettant une mutualisation des

coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.

Le comité de suivi composé d'élus des deux collectivités s'est réuni le 28 janvier, le 12 mars, le 28 mai et 26 juin 2021.

2. Données 2021 du fonctionnement de l'Eco Centre

La Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE ont constitué un groupement de commandes pour passer un marché public de prestation de service nécessaire à l'exploitation de l'équipement et au traitement des déchets sur le site.

L'exploitation du site (unité de compostage et ISDND) a été confiée à GEVAL – Veolia Propreté. Ce marché comporte 3 phases :

- Phase 1 : Assistance pendant la phase de construction ;
- Phase 2 : Exploitation pendant la phase d'essais et de mise en service industriel ;
- Phase 3 : Exploitation pour une durée de 10 ans à compter de la réception des installations (soit à compter du 1er août 2012)

Le site a employé 10 équivalents temps plein en 2021 incluant le personnel technique et l'encadrement.

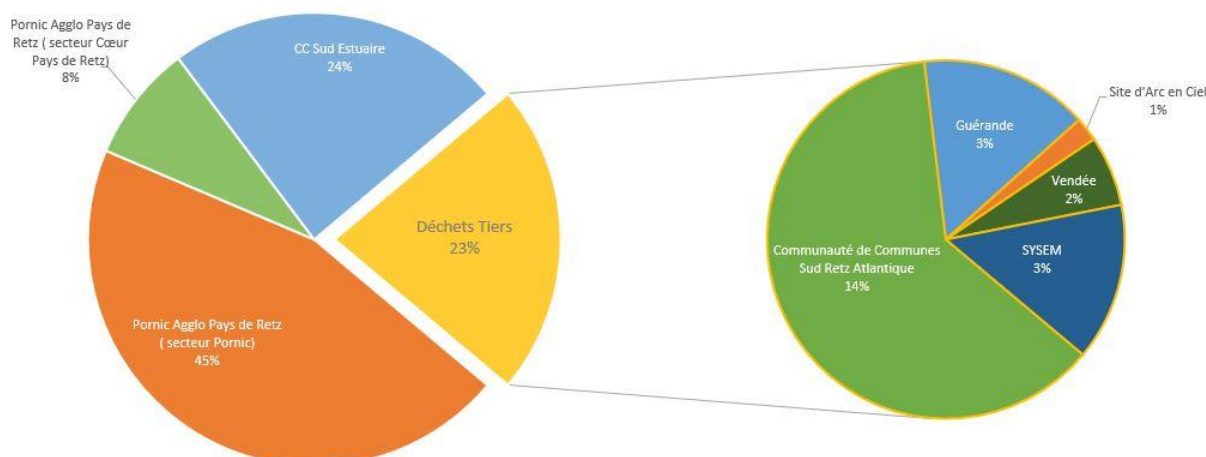
28 153.85 tonnes d'ordures ménagères (OMR) et **6 958.26 tonnes de déchets verts** broyés ont été réceptionnés sur l'Eco Centre en 2021.

Ces tonnages sont répartis comme suit :

Tableau 22 : tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2021

Provenance	Ordures Ménagères	Déchets Verts
Pornic Agglo Pays de Retz (secteur PORNIC)	12 752,13	6 958,26
Pornic Agglo Pays de Retz (secteur CŒUR PAYS DE RETZ)	2 348,08	0
CC Sud Estuaire	6 799,10	0
Déchets tiers	6 254,54	0
TOTAL	28 153,85	6 958,26

GEVAL est autorisé à apporter des déchets tiers pour atteindre la capacité nominale de l'unité de compostage. Ces apports sont autorisés toute l'année sauf pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre. Ces derniers doivent répondre aux préconisations de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter (rayon de chalandise de 50 km maxi autour du site).



Ces apports sont conformes à l'arrêté préfectoral d'exploitation et à la limite géographique admise pour de tels apports fixés à 50 km autour de l'Eco Centre.

Sur les 28 153,85 tonnes d'ordures ménagères réceptionnées sur l'usine de tri compostage en 2021, la chaîne de tri a permis d'extraire **215,08 tonnes de ferrailles** soit 0,76% des apports. Ces dernières ont été reprises puis valorisées par la société Métaux Fers à Château d'Olonne (85).

14 852,29 tonnes de refus de tri ont été stockées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Eco centre.

Tableau 23 : tonnages réceptionnés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux en 2021

Produit	Année 2021
Refus en balles	14 852,29
Refus en vrac	0
TOTAL	14 852,29

En 2021, 5 863,66 tonnes de compost d'OMR ont été produites en sortie d'affinage et 4 862,90 tonnes de compost de déchets verts, soit un total de 10 726,56 tonnes de compost en mélange.

Après l'étape de maturation, **9 641,41 tonnes de compost normé NFU 44051** ont été mises en stock sur la plate-forme extérieure au cours de l'année 2021.

On compte une production totale de 6 lots sur 2021 :

- Lot 821 02 22
- Lot 821 04 13
- Lot 821 06 14
- Lot 821 08 13
- Lot 821 10 05
- Lot 821 12 17

En 2021, **l'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme.**

Le compost produit sur l'eco centre a obtenu **le label TERROM** en mars 2020 (référentiel de certification d'un système d'assurance qualité pour les composts issus de tri-compostage ou de tri-méthanisation-compostage)



Les analyses correspondantes sont présentées ci-après.

Tableau 24 : analyses des lots de compost produit en 2021.

		Lot 8 21 02 22	Lot 8 21 04 13	8 21 06 14	8 21 08 13	8 21 10 05	8 21 12 17	Moyenne	Max	Norme	TERROM
N total	% MB	1.08	1.16	1.03	1.03	1.16	1.40	1.16	1.49	< 3	
N organique	% MB	1.02	1.057	0.962	0.952	1.02	1.38	1.07	1.38		
rapport N organique / N total	%	94%	91%	93%	93%	89%	92%	92%	0.94	> 33%	
rapport C / N		15.1	14.7	13.7	17.4	13	12.9	14.5	17.40	> 8	
P2O5	% MB	0.5	0.40	0.39	0.34	0.36	0.50	0.42	0.50	< 3	
K2O	% MB	0.71	0.75	0.60	0.56	0.75	0.67	0.72	0.87	< 3	
N total + P2O5 + K2O	% MB	2.29	2.31	2.02	2.03	2.27	2.86	2.30	2.86	< 7	
MgO	% MB	0.45	0.43	0.41	0.35	0.36	0.46	0.41	0.46		
CaO	% MB	5.31	4.17	4.21	2.81	2.99	5.16	4.11	5.31		
Arsenic	mg/kg MS	6.1	7.67	5.96	6.38	6.08	8.41	6.8	8.41	18	16
Cadmium	mg/kg MS	1.3	1.69	1.57	1.05	0.93	1.42	1.33	1.69	3	2.7
Chrome	mg/kg MS	34.9	36.3	30.2	24.8	25.3	31.8	30.5	36.30	120	108
Cuivre	mg/kg MS	112	135.4	133.6	98.5	88.8	113.0	113.6	135.40	300	270
Mercur	mg/kg MS	0.2	0.17	0.18	0.14	0.10	0.14	0.15	0.20	2	1.8
Nickel	mg/kg MS	20.7	24.4	24.2	16.6	14.6	18.9	19.0	24.44	60	54
Plomb	mg/kg MS	75	66.1	57.9	45.3	49.5	59.6	58.9	75.00	180	162
Sélénium	mg/kg MS	< 0.5	< 3.12	< 3.17	< 3.14	< 3.13	< 3.13		3.17	12	11
Zinc	mg/kg MS	419	417	389	279	268	348	353	419.00	600	540
Fluoranthène	mg/kg MS	0.16	0.252	0.079	0.098	0.112	0.132	0.14	0.25	< 4	< 3.6
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	< 0.05	0.0248	< 0.041	0.048	0.067	0.079		0.08	< 2.5	< 2.3
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS	< 0.05	< 0.04	< 0.041	< 0.041	0.043	0.06		0.06	< 1.5	< 1.4
Verre et métaux > 2 mm	% / MS	0.09	0.26	0.22	0.11	0.08	0.13	0.15	0.26	2	
Plastiques durs, textiles > 5 mm	% / MS	0.28	0.46	0.50	0.19	0.23	0.43	0.35	0.50	0.8	0.8
Légers > 5 mm	% / MS	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	0.00	0.00	0.02	0.3	0.3
Somme des plastiques > 5 mm	% / MS	0.28	0.46	0.50	0.21	0.23	0.43	0.35	0.50		1.00
recherche salmonella	dans 1 gr	absence	absence	absence	absence	absence	absence			absence	
recherche œufs d'helminthes	dans 1,5 gr	absence	absence	absence	absence	absence	absence			absence	

9 140,58 tonnes de compost conforme ont pu être valorisées en agriculture en 2021. A fin 2021, le stock est d'environ 2 612 tonnes en attente de valorisation sur la campagne 2022.

1 054,84 tonnes de refus de déchets verts (partie grossière des déchets verts obtenue en sortie d'affinage) ont également été valorisées sur agriculture en 2021. Une opération d'enlèvement des indésirables par picking (enlèvement manuel) est toujours réalisée sur ces refus avant valorisation.

Tableau 25 : faits marquants 2021 sur l'Eco Centre



Des visites grand public sont proposées une fois par mois. Une visite supplémentaire mensuelle est proposée en juillet et août.

105 personnes sont venues visiter l'Eco centre dans ce cadre en 2021.

Des visites sont également organisées pour les scolaires (primaire, collège lycée).

710 élèves sont venus visiter l'installation en 2021.

3. Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon

La Communauté d'Agglomération est propriétaire et exploitante au titre des installations classées de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon sur la commune de St Michel Chef Chef. Cette installation est fermée depuis le 30 juin 2009. L'agglomération poursuit le suivi et l'entretien du site et de ses équipements dans le cadre du suivi post-exploitation.

L'agglomération poursuit le suivi élargi des eaux souterraines autour de l'installation. Quatre campagnes de prélèvements sur 7 piézomètres autour du site ont eu lieu en 2021. Un hydrogéologue suit les résultats. Il propose l'implantation d'un nouveau piézomètre en aval pour affiner le suivi.

4. Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux des 6 Pièces

Pornic Agglo Pays de Retz est adhérente au Syndicat Mixte Région de Grandlieu Machecoul pour l'exploitation du CET 6 Pièces pour la seule partie de son territoire correspondant à l'ancien territoire de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz et à la commune de Villeneuve-en-Retz.

5. Taux global de valorisation matière et valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés et indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en ISDND

Figure 16 : taux de valorisation 2021 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz

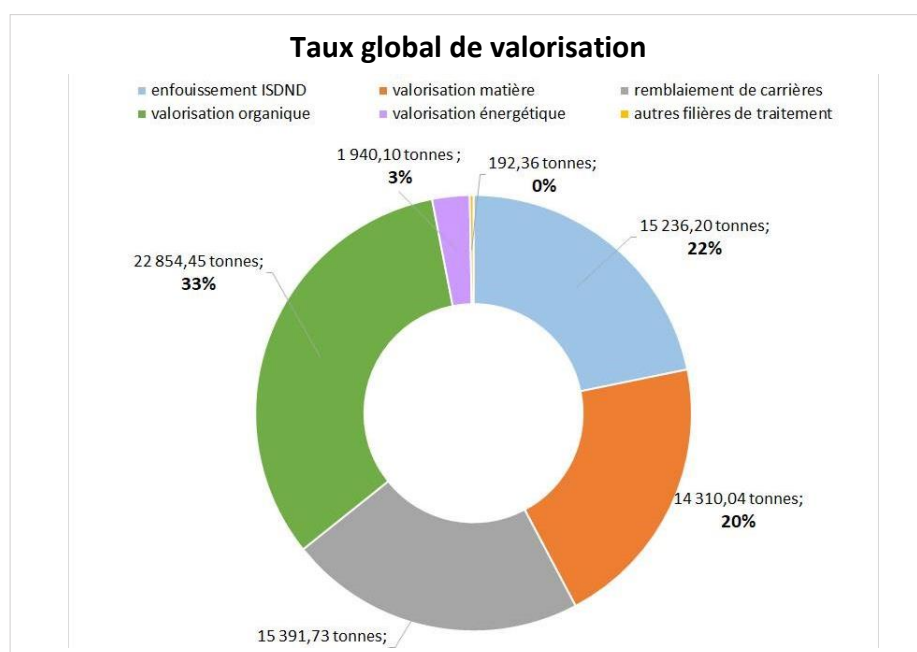
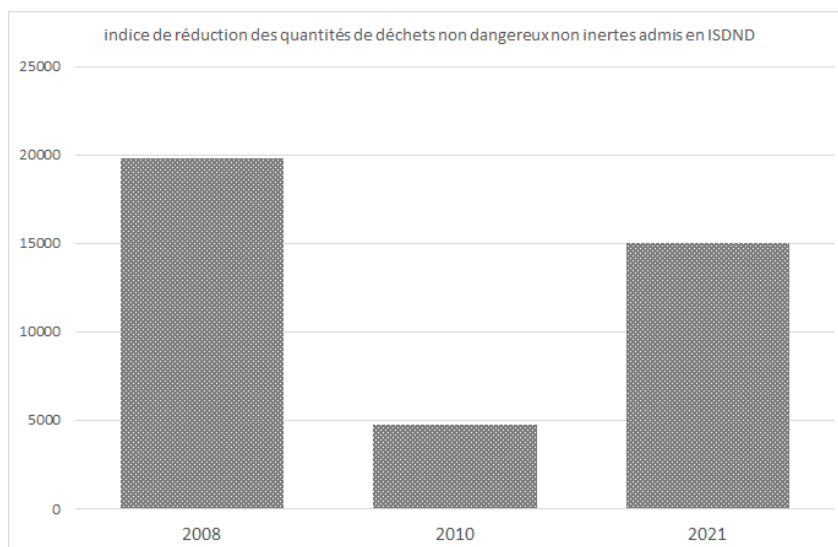


Figure 17 : évolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND



Entre 2008 et 2021, la quantité de déchets ménagers et assimilés admise en installation de stockage de déchets non dangereux a diminué de 24%.

Entre juillet 2009 et janvier 2012, période entre la fermeture de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon à St-Michel-Chef-Chef et l'ouverture de l'Eco Centre de Chaumes-en-Retz les tonnages d'ordures ménagères résiduelles en provenance de la Communauté de Communes de Pornic ont été exportés vers d'autres départements. L'année 2010 n'est donc pas représentative du schéma retenu par la collectivité.

D - INDICATEURS FINANCIERS

1. Modalités d'exploitation du service d'élimination

La Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ a recours à la prestation de service pour assurer la collecte et le traitement des déchets.

Les noms des différentes sociétés étant intervenues sur le territoire de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ en 2021 sont présentés ci-après :

Tableau 26 : noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2021

Intitulé du marché	Territoire concerné	Titulaire
Collecte des déchets ménagers et assimilés	Secteur PORNIC	COVED
Collecte et tri des déchets ménagers et assimilés, exploitation des déchèteries et broyage / valorisation des déchets verts <i>LOT 1 : collecte des déchets ménagers et assimilés</i>	secteur CŒUR PAYS DE RETZ	COVED
Transport des emballages vers le Centre de tri	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation de l'Eco Centre	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	GEVAL
Collecte et tri des déchets ménagers et assimilés, exploitation des déchèteries et broyage / valorisation des déchets verts <i>LOT 2 : Exploitation des déchèteries de Pont Béranger et Launay</i>	secteur CŒUR PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation des déchèteries de Pornic, La Bernerie en Retz, La Plaine sur Mer et Chaumes en Retz	secteur PORNIC	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Collecte et tri des déchets ménagers et assimilés, exploitation des déchèteries et broyage / valorisation des déchets verts <i>LOT 3 : Broyage des déchets verts sur les sites de Pont Béranger et Launay</i>	secteur CŒUR PAYS DE RETZ	THEAUD VEGETAUX

2. Principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat

2-1 Prestations de collecte

Tableau 27 : synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2021 sur le secteur PORNIC (avec le coût de transfert des recyclables et les recettes de vente du carton déduites) incluant la commune de Villeneuve en Retz

	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte (usagers, GP, campings, corbeilles)	1 872 047,19 €
Collecte des OM en apport volontaire	43 181,27 €
Collecte sélective (Verres, Papiers, Emballages) *	790 920,33 €
Collecte des cartons des professionnels *	86 967,78 €
Collecte des encombrants	3 008,72 €
Transfert (Verres, Papiers, Emballages) *	73 040,65 €
Transport des emballages vers le centre de tri *	102 315,99 €
Tri des Emballages *	468 016,98 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacements, maintenance et entretien des conteneurs et colonnes)*	126 679,75 €
Divers	4 066,54 €
TOTAL HT	3 570 245,20 €
TOTAL TVA 5,5% (sur prestations concernées*)	75 246,99 €
TOTAL TVA 10%	218 922,51 €
Recette matériaux (cartons)	4 957,48 €
TOTAL TTC	3 859 457,22 €

Pour l'année 2021, le coût global de collecte des ordures ménagères et des recyclables a été de **3 859 457,22 € TTC**. (Rappel 2020 : de 3 743 869,11 € TTC soit +3.09 %)

Tableau 28 : synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2021 sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte	246 593,12 €
Collecte sélective et tri (Verres, Papiers, Emballages)*	214 318,01 €
Transfert (Verres, Papiers, Emballages)*	22 410,67 €
Transport des emballages vers le centre de tri*	33 782,87 €
Tri des Emballages*	155 015,77 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacements, maintenance et entretien des conteneurs et colonnes)*	22 023,72 €
Divers	5 547,59 €
TOTAL HT 2021	699 691,75 €
TOTAL TVA 5,5% (sur prestations concernées*)	20 474,65 €
TOTAL TVA 10% (sur prestations concernées*)	32 310,87 €
TOTAL TTC	752 477,27 €

Pour l'année 2021, le coût global de collecte des ordures ménagères et sélective et du tri a été de **752 477,27 € TTC**. (Rappel 2020 : de 726 341,58 € TTC soit +3,60 %).

Ces augmentations s'expliquent principalement par la hausse des révisions de prix notamment l'indice « Gazole » (+17,42% sur un an) qui participe au calcul de ces révisions. L'augmentation des tonnages d'emballages collectés a été un autre facteur d'augmentation des coûts. A noter le passage au 1^{er} janvier 2021 de la TVA à 5,5% sur les prestations qui participent au tri sélectif qui étaient les années précédentes à 10%. Cette nouvelle taxation a permis de maîtriser en partie la hausse des coûts.

2-2 Prestations d'exploitation des déchèteries

2-2-1 Marché 2016 – 15 – Gestion et exploitation des déchèteries de Pornic, La Bernerie en Retz, la Plaine sur Mer, Chaumes en Retz et Villeneuve en Retz

Gardiennage des déchèteries	Montant année 2021 en € HT
Gardiennage Pornic (Forfait)	95 214,51 €
Gardiennage La Plaine (Forfait)	329 577,51 €
Gardiennage La Bernerie (Forfait)	91 555,41 €
Gardiennage Chaumes (Forfait)	51 064,80 €
Gardiennage Villeneuve en Retz (Forfait)	53 272,71 €
Total Gardiennage en € HT	620 684,94 €
Total Gardiennage en € TTC (TVA 5,5 %)	654 822,61 €

Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	Montant année 2021 en € HT
MàD dispositifs de contrôle badges Professionnels	8 469,90 €
MàD bennes / Evacuation ferraille	80 165,35 €
MàD bennes / Evacuation Cartons	101 394,19 €
Accueil / MàD bennes / Evacuation Amiante	4 445,76 €
MàD bennes / Evacuation Tout-Venant	217 429,66 €
MàD bennes / Evacuation Bois B et Bois A	92 095,10 €
MàD bennes / Reprise / Evacuation Gravats	100 998,72 €
Stockage/poussage/broyage /Evacuation Déchets verts	287 691,14 €
Evacuation / collecte / Traitement des souches	15 472,68 €
MàD benne / saches / Evacuation polystyrène, plastique souple et plastiques rigides	22 209,01 €
Total MAD Bennes / Evacuation en € HT	930 371,51 €
Total MAD Bennes / Evacuation en € (TVA 5,5 %)	981 541,94 €

Traitement des déchets	Total général
Traitement Tout venant	619 398,79 €
Traitement Bois B / Bois mélange	124 406,25 €
Traitement bois A	1 979,77 €
Traitement Gravats	81 555,87 €
Evacuation / traitement Huiles Minérales	2 700,73 €
Evacuation / traitement Huiles Végétales	464,62 €
Evacuation / collecte DDS Hors filière Eco DDS	19 608,86 €
Traitement / valorisation DDS Hors filière Eco DDS	82 385,80 €
Traitement / valorisation Amiante	7 307,14 €
Traitement et valorisation du plastique rigide	2 067,89 €
Collecte / Traitement du placoplâtre	15 166,40 €
Total Traitement en € HT	957 042,12 €
Part montant Traitement en € HT (TVA 5,5 %)	255 257,53 €
Part montant Traitement en € HT (TVA 10 %)	701 784,59 €
Total Traitement en € TTC	1 041 259,74 €

Tableau 29 : Bilan financier global pour l'exploitation des 5 déchèteries de l'ex CC de Pornic – Année 2021

Désignation	Total général 5 déchèteries en €TTC – Année 2021	Rappel Année 2020	Evolution 2020/2021
Gardiennage des 5 déchèteries/contrôle d'accès pour les pros	654 822,61 €	526 376,85 €	+ 24 %
MàD de bennes / Evacuation des déchets	981 541,94 €	781 083,66 €	+ 26 %
Traitement des déchets	1 041 259,74 €	790 014,01 €	+ 32 %
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	2 677 897,20 €	2 097 474,52 €	+ 28 %
Recette de valorisation sur le carton et la ferraille	- 221 002,76 €	-19 498,09 €	
Montant total 2021 en € TTC (Valorisation matière déduite)	2 456 621,53 €	2 077 976,43 €	+ 18 %

Pour l'année 2021, le coût global d'exploitation des 5 déchèteries de l'ex CC de Pornic s'élève à **2 677 897,20 € TTC**. (+ 28 % par rapport à 2020).

L'augmentation globale est due principalement à :

- L'augmentation du tonnage de tout venant et de gravats
- Les plages d'ouverture élargie (+ 7h00/semaine) de la nouvelle déchèterie de la Gènière 2 (première année d'exploitation complète)
- La révision des prix

La recette des matériaux permet néanmoins de compenser la forte hausse des coûts d'exploitation.

2-2-2 Marché 2017 – 31 – Lot 2 - Gestion et exploitation des déchèteries de Pont Béranger et Launay

Gardiennage des déchèteries	Montant annuel en € HT
Gardiennage PT Béranger (Forfait)	117 812,51 €
Gardiennage Launay (Forfait)	53 279,95 €
Total gardiennage en € HT	171 092,46 €
Total gardiennage en € TTC (TVA à 5,5 %)	180 502,54 €

Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	Total général en € HT sur les 2 déchèteries
MàD bennes / Evacuation ferraille	21 103,39 €
MàD bennes / Evacuation Cartons	41 629,42 €
RMàD bennes / Evacuation Emballages	3 802,36 €
MàD bennes / Evacuation Papier	3 070,85 €
MàD bennes / Evacuation Placoplâtre	6 609,94 €
MàD benne / Evacuation verre	6 225,32 €
MàD bennes / Evacuation Tout Venant	97 090,24 €
MàD bennes / Evacuation Bois B	13 619,97 €
MàD bennes / Evacuation Gravats	5 857,36 €
Stockage/poussage Déchets Verts	37 499,18 €
Reprise des Gravats de la déchèterie de Pont Béranger / Evacuation des Gravats vers un Centre de Traitement ou de Valorisation	7 739,01 €
Reprise du Bois A de la Déchèterie du Pont Béranger 2 / Evacuation	1 220,85 €
Reprise du Bois B de la Déchèterie du Pont Béranger 2 / Evacuation	2 194,33 €
Gestion des alvéoles bois A & B – PTB 2/ gravats (gerbage/poussage)	6 804,00 €
Chargement / Evacuation Gravats Launay	11 339,74 €
MàD d'une benne 35 m3 pour les plastiques souples et le polystyrène	716,49 €
Fourniture de saches et de support de saches	1 512,24 €
MàD / Evacuation pour les Plastiques Rigides	385,89 €
Total Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets en € HT	268 420,58 €
Total Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets en € TTC (TVA à 5,5%)	283 183,71 €

Traitement des déchets (détail par flux)	Total général en € HT sur les 2 déchèteries
Traitement Tout-venant	171 447,68 €
Traitement Bois B	25 676,16 €
Traitement Bois A	368,42 €
Traitement Gravats	14 791,93 €
Evacuation / traitement Huiles Minérales	976,85 €
Evacuation / traitement Huiles Végétales	89,86 €
Evacuation / collecte DDS	5 972,56 €
Traitement / valorisation DDS	16 823,83 €
Traitement / Valorisation des Plastiques Rigides	557,33 €
MàD bennes / Evacuation et traitement des Souches	1 223,08 €
Traitement plastiques souples et polystyrène	5 115,96 €
Total Traitement des déchets en € HT	243 043,66 €
Part montant Traitement des déchets en € HT (soumis à TVA 5,5 %)	54 772,15 €
Part montant Traitement des déchets en € HT (soumis à TVA 10 %)	188 271,51 €
Total Traitement des déchets en € TTC	264 883,28 €

Tableau 30 : Bilan financier global pour l'exploitation des 2 déchèteries de l'ex CC Cœur Pays de Retz– Année 2021

Désignation	Total général 2 déchèteries en €TTC – Année 2021	Total général 2 déchèteries en €TTC – Année 2020	Evolution 2020/2021
Gardiennage des 2 déchèteries	180 502,54 €	165 047,25 €	+ 9 %
Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	283 183,71 €	271 665,04 €	+ 4 %
Traitement des déchets	264 883,28 €	242 213,91 €	+ 9 %
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	728 569,53 €	678 926,20 €	+ 7 %
<i>Recette de valorisation sur le carton et la ferraille</i>	<i>- 54 856,99 €</i>	<i>- 5 952,05 €</i>	
Montant total 2021 en € TTC (Valorisation matière déduite)	673 712,54 €	672 974,15 €	+ 0,1 %

Pour l'année 2021, le coût global d'exploitation des 2 déchèteries de l'ex CC Cœur Pays de Retz a été de **728 569,53 €TTC**. (Rappel 2020 : 678 926,20 € TTC soit + 7.31%).

L'augmentation globale est due principalement à :

- L'ouverture de la nouvelle déchèterie du Pont Béranger 2 à partir du 1er juillet 2021 (coût de fonctionnement plus important et horaires d'ouverture supplémentaires)
- Une augmentation des tonnages tout venant, gravats et déchets verts sur Pont Béranger 2

La recette des matériaux permet néanmoins de compenser la hausse des coûts d'exploitation.

Marché 2017 – 31 – Lot 3 – Broyage, Evacuation et valorisation des déchets verts issus des déchèteries de Pont Béranger et Launay

Tableau 31 : montant des prestations 2021 pour le broyage et la valorisation des déchets verts des 2 déchèteries de l'ex CC Cœur Pays de Retz

BROYAGE - EVACUATION DES DECHETS VERTS de Pont Béranger et Launay	Montant total 2021 en € HT
Broyage déchets verts Pont Béranger	11 993,99 €
Evacuation Pont Béranger	8 153,23 €
Broyage déchets verts Launay	7 071,24 €
Evacuation Launay	4 807 €
Montant total 2021 en € HT	32 025,46 €
Montant total 2021 en € TTC	35 228,01 €

Pour l'année 2021, le coût des prestations pour le broyage et la valorisation des déchets verts de l'ex CC Cœur Pays de Retz a été de **29 939.66 € TTC**. (Rappel 2020 : 29 939,66 € soit + 17.66%)

2-3 Prestations de traitement des ordures ménagères

Tableau 32 : montant des prestations 2021 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre - secteur PORNIC

	TOTAL
Traitement des ordures ménagères	572 451,63 €
Traitement des déchets verts	43 558,71 €
TOTAL HT 2021	619 299,07 €
TOTAL TTC 2021 (TVA 10% et 5.5% pour les déchets verts)	675 651,23 €

Pour l'année 2021, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco centre a été de **675 651,23 € TTC**. (Rappel 2020 : 681 228,95 € soit -0,83 %).

Tableau 33 : montant des prestations 2021 pour le traitement des ordures ménagères - secteur CŒUR PAYS DE RETZ

	TOTAL
Traitement des ordures ménagères	103 808,62 €
TOTAL HT 2021	103 808,62 €
TOTAL TTC 2021 (TVA 10%)	114 189,48 €

Pour l'année 2021, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères sur l'Eco centre a été de **114 189,48 TTC**. (Rappel 2020 : 112 560,33 € soit +1,45%).

3. Montant annuel des dépenses et recettes liées au fonctionnement du service

La collectivité dispose de deux budgets annexes pour le service déchets :

- Un budget annexe « Ordures ménagères – TEOM », pour le secteur PORNIC ;
- Un budget annexe « Ordures ménagères – REOM » pour le secteur CŒUR PAYS DE RETZ.

Figure 18 : répartition des dépenses de fonctionnement des budgets annexe TEOM et REOM

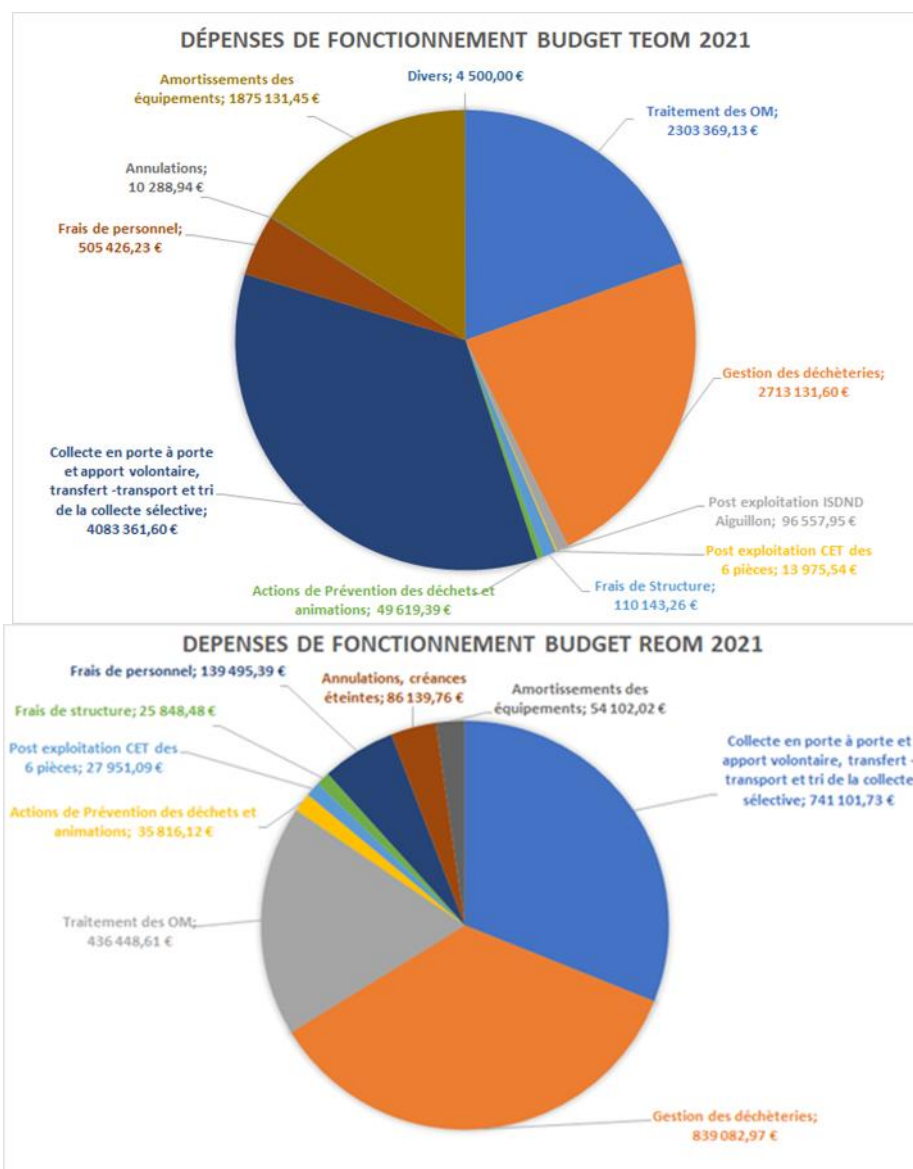


Figure 19 : répartition des dépenses d'investissement 2021 des budgets annexes TEOM et REOM

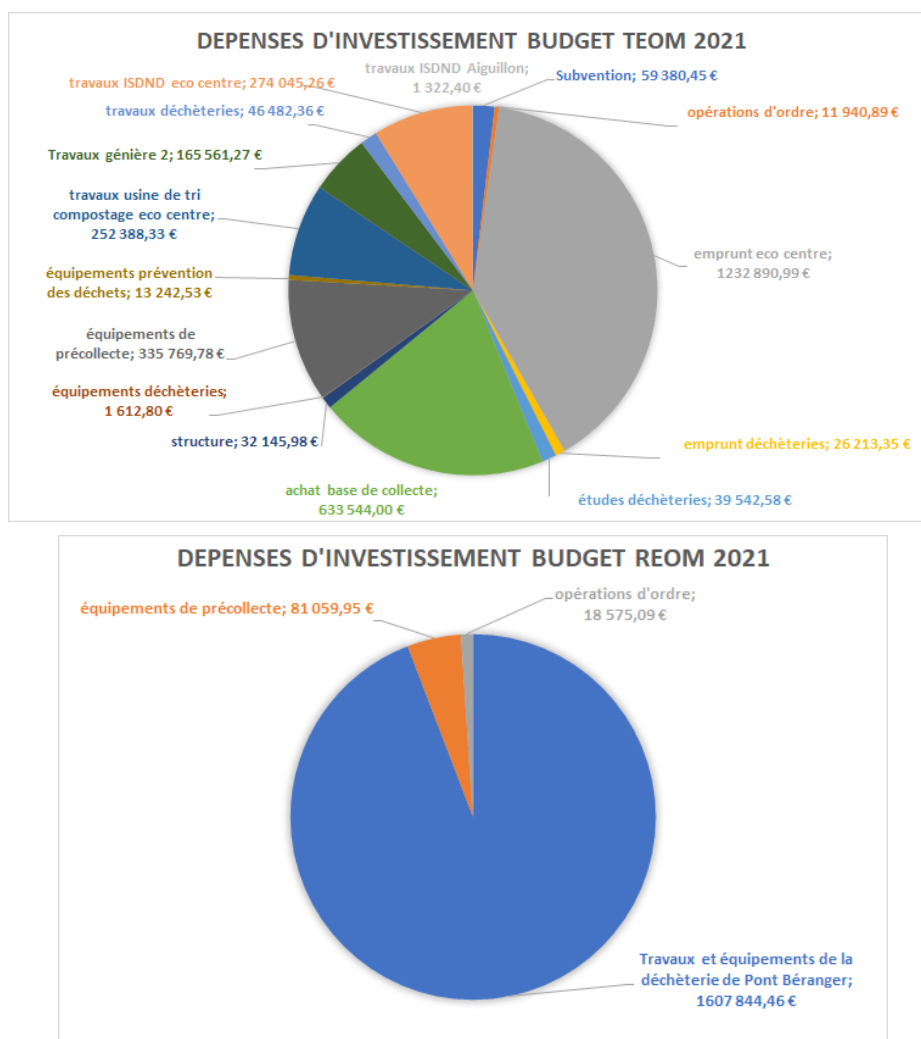
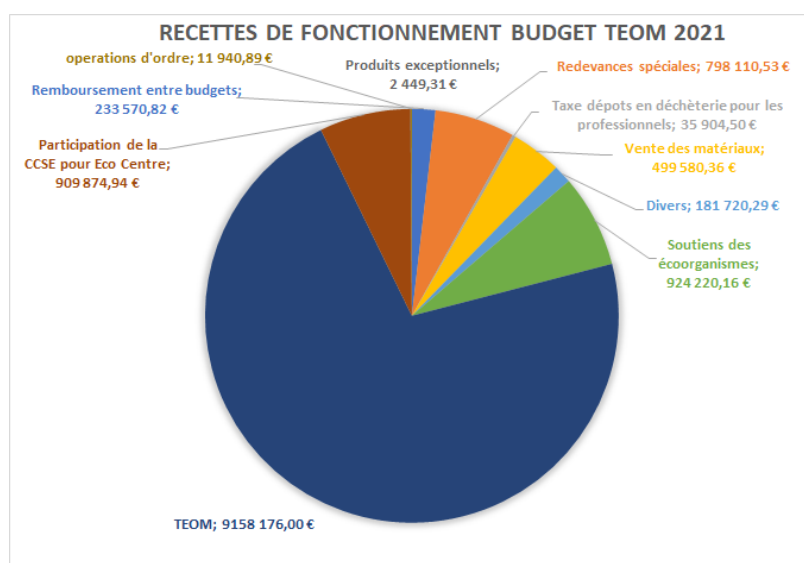


Figure 20 : répartition des recettes de fonctionnement 2021 des budgets annexes TEOM et REOM



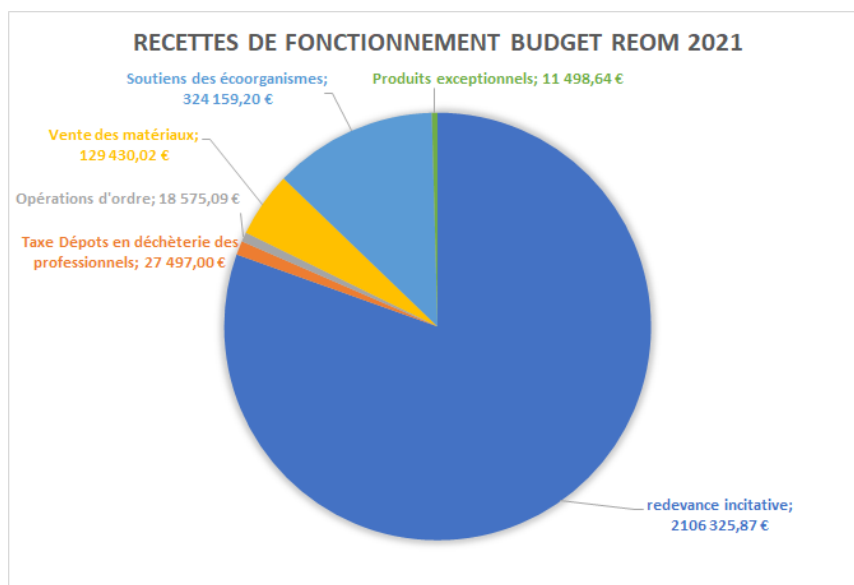
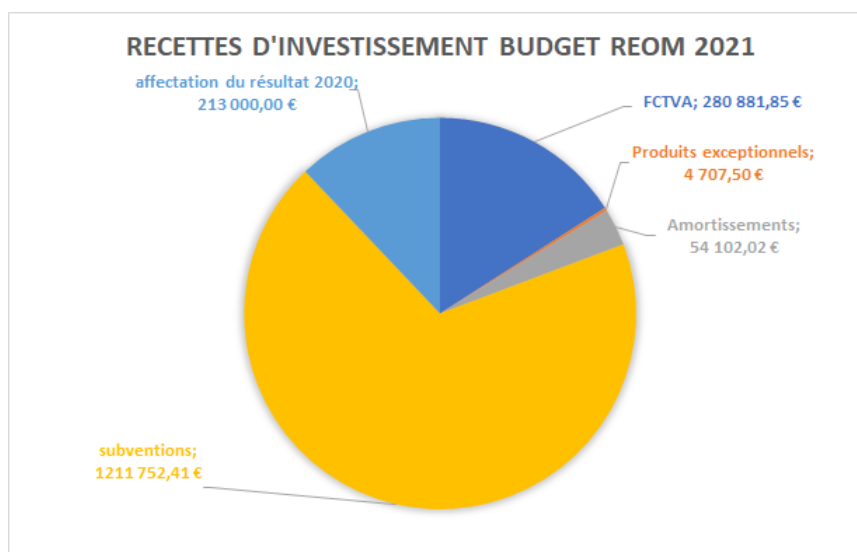
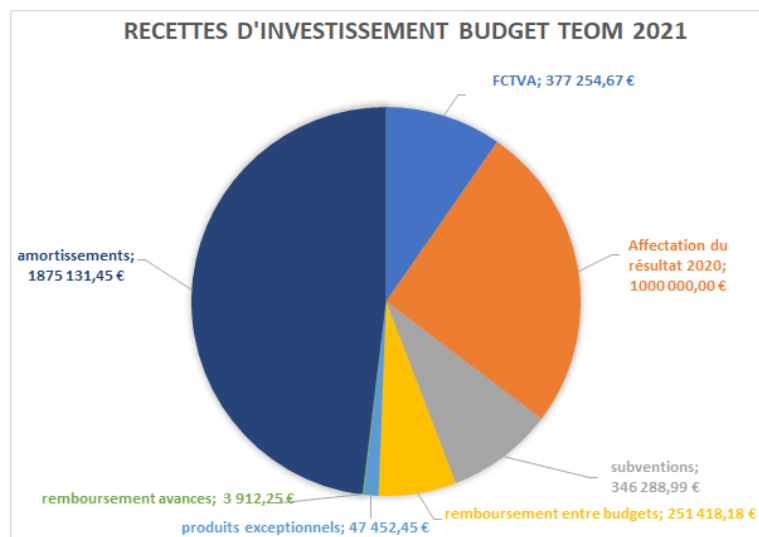


Figure 21 : répartition des recettes d'investissement 2021 des budgets annexes TEOM et REOM



4. Modalités de financement

4-1 Modalités de financement sur le secteur PORNIC

Sur l'ancien secteur de la Communauté de Communes de Pornic, le service de collecte et traitement des déchets ménagers est financé par la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères » (TEOM).

Cette taxe est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est basée sur la valeur locative d'un bien immobilier et non sur la prestation de ramassage des déchets réalisée.

Cet impôt finance toute la gestion des déchets sur le territoire de l'ancien secteur de la Communauté de Communes de Pornic (collecte, tri, traitement, gestion des déchèteries, frais de gestion...).

Sur l'ancien secteur de la Communauté de Communes de Pornic avait également instauré des redevances spéciales :

- Redevance spéciale « gros producteurs » instaurée en 2006,
- Redevance spéciale « camping » instaurée en 2003.

Tableau 34 : détails des recettes 2021 provenant des ménages et utilisateurs du service - secteur PORNIC (source : compte administratif 2021)

Recettes	Montant 2021
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	9 158 176,00 €
Redevance spéciale « camping » - camping aménagés et résidences Hôtelières de Tourisme	265 919,08 €
Redevance spéciale « camping » - terrains de loisirs / camping libre	198 689,00 €
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour les professionnels	333 502,45 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	35 904,50 €

4-2 Modalités de financement sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

Sur l'ancien secteur de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz a instauré en 2013 la redevance d'enlèvement des déchets dite « incitative ».

Les communes concernées par cette redevance incitative sont les communes de : Chaumes-en-Retz (secteur Chéméré), Cheix-en-Retz, Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne, Rouans, Vue.

Cette redevance comprend :

- Une part fixe obligatoire, comparable à un abonnement, qui couvre les dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers, des déchèteries, du personnel... Elle inclut également jusqu'à 12 levées de bac par an. Son montant dépend du volume du bac « ordures ménagères » en place qui lui-même dépend du nombre de personnes dans le foyer
- Une part variable, facturée à partir de la 13^{ème} levée, calculée par levée supplémentaire.

La facturation n'est pas établie en fonction du poids du bac mais uniquement en fonction du nombre de levée du bac "ordures ménagères".

La redevance incitative est appliquée aux logements, locaux professionnels et établissements publics disposant d'un bac "ordures ménagères".

Tableau 35 : détails des recettes 2021 provenant des ménages et utilisateurs du service - secteur CŒUR PAYS DE RETZ (source : compte administratif 2021)

Recettes	Montant 2021
Redevance incitative	2 106 325,87 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	27 497,00 €

4-3 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif

Tableau 36 : soutiens Eco organismes 2021 sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

	Secteur PORNIC	Secteur CŒUR PAYS DE RETZ
Soutien CITEO	832 859,75 €*	286 976,75 €*
Soutien ECO TLC	4 621,77 €**	1 611,23 €**
TOTAL	837 481,52 €	288 587,98 €

*dont estimation sur la base de la régularisation 2020, du soutien de transition et des soutiens recyclage papiers 2020 et soutiens papiers performance 2019.

** estimation sur la base des soutiens 2020

Tableau 37 : recettes 2021 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

	Secteur PORNIC	Secteur CŒUR PAYS DE RETZ
Acier	42 519,09 €	13 524,68 €
Aluminium	10 419,57 €	3 477,84 €
Petits Aluminium*	-741,22 €	-254,99 €
PCNC (Cartonnettes /5.02)	78 061,60 €	25 679,07 €
PCC (Briques / 5.03)	805,21 €	271,221 €
Plastiques	76 080,52 €	24 491,67 €
Verre	62 411,99 €	16 758,35 €
Papiers (5.01 et 1.02)	38 302,57 €	12 592,35 €
Cartons bruns (1.05)	4 957,52 €	N.C.
TOTAL	312 816,85 €	96 540,17 €

Au cours de l'année 2021, le cours de la vente des matières a augmenté significativement entraînant des hausses de recettes pour la collectivité par rapport à l'année 2020 (marqué par la crise sanitaire et de fortes baisses). **La hausse des recettes matière entre 2020 et 2021 est de 75%.**

Tableau 38 : total de soutiens liés au tri en déchèteries sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz attendus au titre de l'année 2021

	TOTAL des soutiens Secteur PORNIC	TOTAL des soutiens Secteur CŒUR PAYS DE RETZ
Soutien financier Eco Systèmes	38 335,03 €	8 212,42 €
Soutien financier Eco DDS	5 326,56 €	1 073,64 €
Soutien financier Eco Mobilier	16 579,40 €	5 963,42 €
TOTAL	60 240,99 €	15 249,48 €

5. Coûts aidés à la tonne

Tableau 39 : couts aidés à la tonne par flux 2020 et 2021

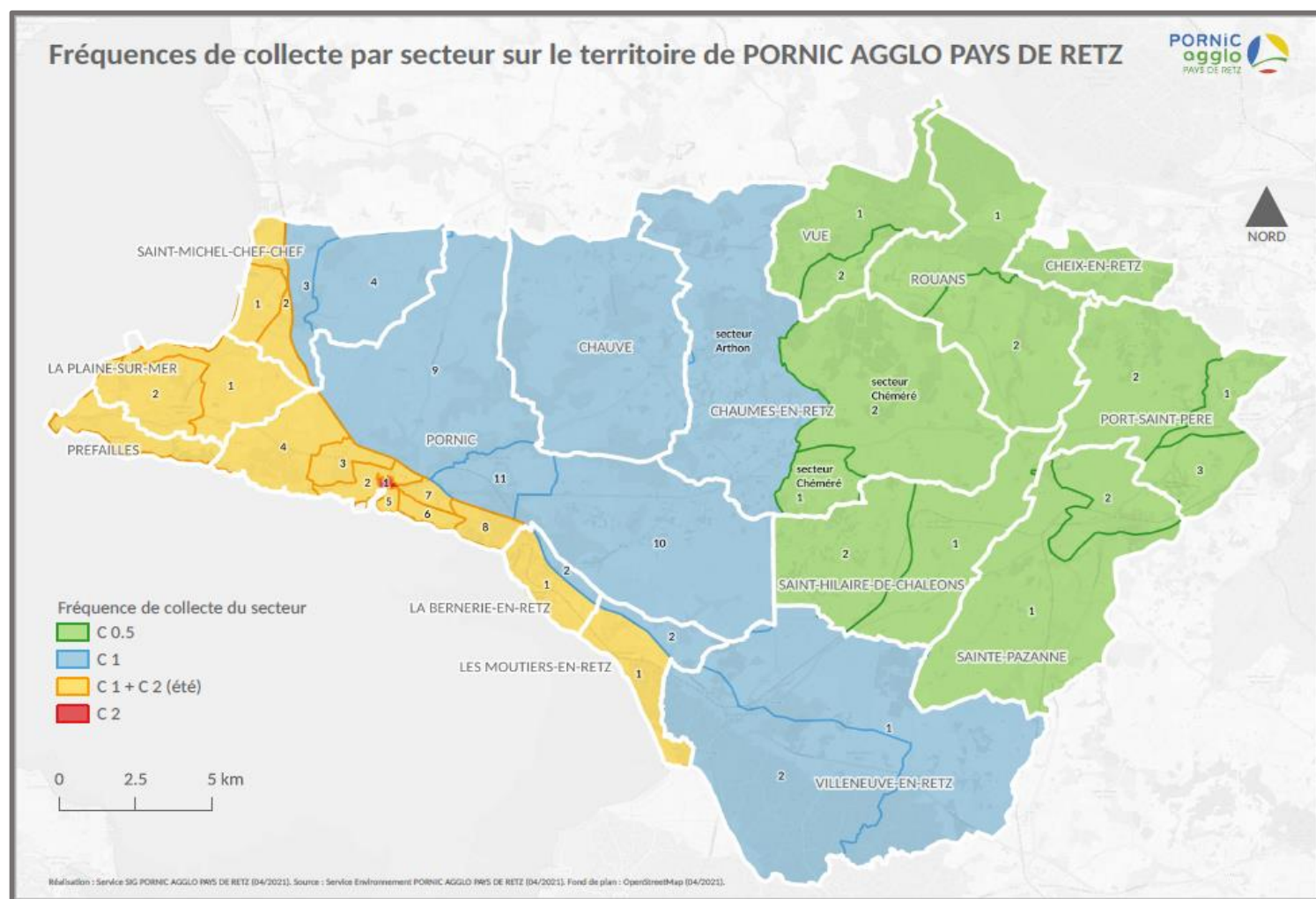
	Montants HT par tonne	Flux de déchets													Total
		Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)	Gestion du passif	Textiles	
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets				Déchets en mélange	Cartons				
		Collecte		Traitement		Papiers	Emballages								
		Ventilation par mode de collecte					Ventilation par mode de collecte								
		Porte-à- porte	Apport volontaire			Porte-à- porte	Apport volontaire		OMR Campings été						
2020	Coût aidé HT	151,3	55,1	160,07	45,08	-18,72	217,42	412,42	113,45	210,57	556,42	626,27	-19,55	177,4	
	TVA acquittée	14,38	4,7	8,58	5,96	6,4	54,53	57,28	10,72	20,23	53,81	60,57	0,08	16,98	
	Coût aidé TTC	165,68	59,8	168,65	51,04	-12,31	271,95	469,7	124,16	230,79	610,22	686,84	-19,47	194,38	
2021	Coût aidé HT	148,13	58,64	163,85	47,60	-22,32	189,59	386,81	111,26	481,47	573,49	609,06	-31,98	171,05	
	TVA acquittée	12,91	4,65	8,85	5,21	5,98	41,69	45,13	11,37	42,70	51,02	54,12	0,19	15,89	
	Coût aidé TTC	161,04	63,29	172,71	52,81	-16,35	231,28	431,94	122,63	524,17	624,51	663,18	-31,78	186,95	
Evolution 20/21		-3%	6%	2%	3%	33%	-15%	-8%	-1%	127%	2%	-3%	#DIV/0!	63%	-4%

6. Coûts aidés par habitants et par an

Tableau 40 : couts aidés par habitant et par 2020 et 2021

		Flux de déchets													
	Montants HT par habitant	Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)	Gestion du passif	Textiles	Total
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets				Déchets en mélange	Cartons				
		Collecte		Traitement		Papiers	Emballages								
		Ventilation par mode de collecte					Ventilation par mode de collecte								
		Porte-à- porte	Apport volontaire				Porte-à- porte	Apport volontaire							
2020	Coût aidé HT	30,58	0,75	36,25	3,03	-0,37	8,51	1,77	42,37	1,16	1,22	3,27	2,59	-0,08	131,06
	TVA acquittée	2,91	0,06	1,94	0,4	0,13	2,13	0,25	4	0,11	0,12	0,32	0,18		12,55
	Coût aidé TTC	33,49	0,82	38,2	3,44	-0,24	10,65	2,02	46,37	1,27	1,34	3,59	2,76	-0,08	143,61
2021	Coût aidé HT	30,40	0,87	37,72	3,38	-0,45	7,86	1,82	50,67	2,44	1,40	3,18	2,82	-0,09	142,01
	TVA acquittée	2,65	0,07	2,04	0,37	0,12	1,73	0,21	5,18	0,22	0,12	0,28	0,21		13,20
	Coût aidé TTC	33,05	0,94	39,76	3,75	-0,33	9,59	2,03	55,84	2,65	1,52	3,47	3,03	-0,09	155,22
Evolution 20/21		-1%	15%	4%	9%	38%	-10%	0%	20%	109%	13%	-3%	10%	13%	8%

ANNEXE 1



ANNEXE 2

